

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

Nom HAMROUNI

Prénom MANEL

Sexualité, religion et ethnicité : les LGBTQI+ d'origines maghrébines en Belgique

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis consciente que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom :

Date :

Signature de l'étudiant·e :

Résumé du mémoire

Ce travail a pour objet d'étudier les conditions de vie des personnes LGBTQI+ maghrébines dans leurs pays d'origines (Tunisie, Maroc, Algérie) et en Belgique après la migration.

La première partie évoque des études qui ont été faites sur le phénomène migratoire ainsi qu'une analyse théorique des concepts tels que l'intersectionnalité et le transnationalisme qui sont primordiaux pour ma recherche. La deuxième partie est une contextualisation de l'environnement de la vie des personnes LGBTQI+ dans le monde et dans les pays nord-Africains. J'explique en détail les lois, la religion et la culture qui sont à l'encontre de la liberté sexuelle dans les pays maghrébins et spécialement en Tunisie. J'ai eu recours à des statistiques pour faire un état de lieu sur la situation des migrant.e.s Maghrébin.e.s en Belgique.

Concernant la partie empirique, Elle comporte plusieurs parties qui accompagnent les migrant.e.s LGBTQI+ de leur lieu de naissance jusqu'à leur installation en Belgique, en passant par la découverte de l'homosexualité et l'identité psychologique du genre.

Mots clés : Maghrébin.e.s – LGBTQI+ – Religion – Belgique – Racisme – Intersectionnalité

Remerciements

Mes premiers remerciements s'adressent à toutes les enseignant.e.s et aux organisateur.rices de ce master qui ont changé ma vie, et particulièrement madame Asuncion Fresnoza-Flot ma promotrice pour ses conseils et retours précieux.

Je remercie également mes interviewé.e.s, ces personnes formidables qui m'ont ouvert le cœur et permis de réaliser facilement une grande partie de ce travail.

Je pense aussi à mes camarades de classe de la promotion 2019-2020, une année assez particulière, mais qui n'ont pas hésité une seconde pour venir en aide en cas de besoin.

Pour finir, je tiens à remercier ma famille, pour leur soutien et amour inconditionnel et leur confiance absolue, ainsi que ma belle famille Belge, qui m'a aussitôt adopté.

Table des matières

Partie I : Problématique, objectifs et méthodologie.....	2
A. Introduction : question de recherche et objectifs.....	2
B. État de l’art : sexualité, religion et ethnicité dans le contexte migratoire	4
1. Premières recherches migratoires masculines	4
2. Bird of passage are also women!	4
3. <i>Queer studies</i> : ethnique, religieuse classe sociale	5
C. Cadre analytique : intersectionnalité et transnationalisme	7
1. Transnationalisme :.....	7
2. Intersectionnalité	8
D. Méthodologie.....	9
E. Présentation des interviewé.e.s.....	12
Partie II : Partie II : Contexte de l’étude	14
A. Les minorités sexuelles.....	14
1. Qu’est-ce qu’une persécution liée au genre?.....	14
2. Le patriarcat : “l’ennemi principal” des femmes.....	14
3. L’histoire de l’homosexualité dans le monde, en Europe et en Belgique	15
4. L’homosexualité dans les pays arabo-musulmans : Tunisie	18
B. Situation des personnes migrantes nord africaines en Belgique.....	23
1. Situation des personnes originaires de pays nord-africains en Belgique.....	23
2. Peut-on parler de discrimination des maghrébins en Belgique ?.....	23
Partie III : Étude empirique	26
A. La découverte de la sexualité.....	26
1. Processus	26
2. Précocité	27
3. Les remarques de l’entourage.....	28

4.	Les expériences personnelles.....	28
B.	La vie des minorités sexuelles en Afrique du nord	30
1.	Cadre familial	30
2.	Cadre sociétal	34
3.	Cadre légal.....	36
C.	Séquelles psychologiques des personnes LGBTQI+.....	37
1.	La confusion	37
2.	Le sentiment de culpabilité.....	37
3.	Sentiment de solitude.....	38
D.	La migration des minorités sexuelles en Europe	40
1.	La voie migratoire	40
2.	Le vécu de la migration	42
3.	Mauvaises expériences suite à la fréquentation des maghrébins.....	43
4.	Le vécu de la sexualité.....	44
5.	Discrimination ou violence sur base de l'orientation sexuelle ou identité de genre .	45
6.	Racisme	46
7.	La Belgique correspond-elle aux attentes ?.....	47
E.	Conclusion.....	48
Partie IV :	Conclusion générale	49
Partie V :	Bibliographie.....	51

Acronymes

LGBTQI+ : cet acronyme désigne les personnes :

Lesbiennes : femmes qui éprouvent une attirance physique et/ou romantique pour d'autres femmes.

Gays : hommes qui éprouvent une attirance physique et/ou romantique pour d'autres hommes.

Bisexuelles : personnes qui éprouvent une attirance physique et/ou romantique pour des hommes et des femmes à la fois.

Transsexuel.le/ Transgenre : Personne dont le genre physique ne correspond pas à son genre psychologique. Ce terme prend en compte les personnes qui ont, ou pas entamé une opération ou un traitement hormonal pour le changement de sexe.

Queer : personne qui n'adhère pas à la binarité des sexes et des genres.

Intersexe : personnes nées avec des caractères physiques masculins et féminins

Le signe + désigne toutes les autres catégories des personnes d'orientation sexuelle non hétérosexuelle et/ou d'identité de genre binaire.

Pansexuel.le : personne qui éprouvent une attirance physique et/ou romantique pour toutes les personnes de tous les genres et les orientations sexuelles (homme/femme/trans/sans genre...)

Drag : personne homme qui exprime son côté féminin en exagération.

Cisgenre : personne dont son genre physique correspond à son genre psychologique

Dans ce mémoire, j'ai eu recours à l'écriture inclusive.

- Ceux : Pronoms démonstratifs ceux/celles
- Iels : Pronom personnel Ils/Elles
- Elleux : Pronoms compléments elles/eux
- Toustes : Tous/toutes

Partie I : Problématique, objectifs et méthodologie de l'étude

A. Introduction : question de recherche et objectifs

*« A mes frères et sœurs : J'ai essayé de survivre... mais j'ai échoué ; pardonnez-moi,
A mes amis : L'épreuve est dure et je suis trop faible pour l'affronter ; pardonnez-moi,
Au monde : Tu as été extrêmement cruel mais je te pardonne ».*

C'est avec ces mots que Sarah Hegazi a décidé de mettre fin à sa vie et se suicider le 14 juin 2020. Cette jeune militante Égyptienne des droits LGBTQI+ a souffert de troubles post-traumatiques après avoir été emprisonnée pendant trois mois en Égypte, torturée, violée sexuellement et psychologiquement, pour avoir "atteint à la pudeur" dans un lieu public en portant le drapeau arc-en-ciel pendant un concert du groupe Libanais Mashrou' Leila au Caire en 2017.

Sarah vivait déjà une situation familiale critique : elle était orpheline de père et soutenait sa maman atteinte de cancer. Après son emprisonnement, elle obtint l'asile au Canada où elle partit vivre. Mais durant son exil, sa mère décéda et elle ne put retourner en Egypte pour assister aux funérailles. Ces événements durs à supporter, conjugués à la solitude de l'exil ont conduit Sarah à sombrer dans une dépression aiguë. Elle a donc choisi de quitter ce monde (Jaquet, 2020).

L'histoire de Sarah a été médiatisée partout dans le monde et surtout dans le monde arabo-musulman. Mais Sarah n'est pas la seule personne LGBT qui souffre d'injustice et de discrimination à cause de son identité de genre ou de son orientation sexuelle dans cette région. L'exil a été une solution pour laquelle elle a opté, comme beaucoup de jeunes dans son cas, pour essayer de vivre pleinement sa sexualité interdite dans son pays d'origine ou son identité de genre jugée non conforme aux normes sociétales.

Dans ce mémoire, je m'intéresse d'étudier les cas de personnes LGBTQI+ qui, comme Sarah, ont "choisi" l'exil ou l'émigration des pays nord africains vers l'Europe. Je tenterai de savoir si l'herbe est bien plus verte ailleurs et si l'Europe est la terre promise pour iels. Cette question vient d'une constatation personnelle, concernant les personnes LGBTQI+ Tunisiennes que je connais, dont la majorité est partie en France, en Belgique, en Allemagne ou aux Pays-Bas. Et

c'est dans ces pays-là que je les vois, sur les réseaux sociaux déjà, faire leur *coming-out*, et s'affirmer publiquement sans craintes. Beaucoup d'autres personnes LGBTQI+ Tunisiennes rêvent d'aller en Europe aussi pour les rejoindre et vivre pleinement leurs sexualités. Entre temps, la montée des mouvements de droite conservateurs ainsi que l'islamophobie et la xénophobie peut créer un environnement hostile à ces personnes.

La question de recherche serait : Les migrants LGBTQI+ Nord africains vivent-ils une double stigmatisation en Belgique? Je tenterai dans la partie théorique ainsi que dans l'étude du terrain de savoir comment sont perçues les personnes LGBTQI+ nord-africaines, et s'ils souffrent d'homophobie et de racisme au même temps. Je vais aussi essayer de voir si en Belgique, ces personnes vivent mieux leurs sexualités et identités de genre par rapport à leur pays d'origine.

Pour pouvoir répondre à cette question, je commencerai par faire une étude sur leur environnement d'origine, essayer de cerner les problèmes auxquels ils font face au quotidien, dans le rapport avec leur famille, la Société, et le ressenti de ces personnes. Dans un second lieu, je m'intéresserai à dessiner leurs voies migratoires en mettant l'accent sur les difficultés qu'ils ont rencontré sur le chemin et pendant l'installation en Belgique. Je terminerai enfin par voir quels sont les nouveaux défis qui les attendent en Belgique à cause de leurs différences d'origine, et leurs identité de genre ou homosexualité.

J'aurai recours à plusieurs concepts tout au long de ce projet, tels que l'intersectionnalité et le transnationalisme. Je mobiliserai des notions que j'ai appris dans plusieurs cours que j'ai eu cette année dans le cadre du master en genre, et spécialement pendant le cours « *Migration and Gender* » et du cours « *Gender issues in islamic countries* » donnés par les deux professeures que j'ai choisi comme lectrices et promotrices de ce travail.

B. État de l'art : sexualité, religion et ethnicité dans le contexte migratoire

Dans cette partie, je vais dessiner l'évolution des travaux sur la migration des personnes LGBTQI+ à travers les moments phares de l'histoire.

1. Premières recherches migratoires masculines

Les études migratoires ont toujours supposé que ce phénomène est masculin, qu'il ne concerne ni les femmes, ni les enfants. Elles ont toujours été portées sur la migration des hommes et ce biais masculin a persisté jusqu'aux années 80. Il aspire à l'idée que seulement les hommes sont mobiles parce qu'ils sont les "*breadwinners*" principaux de la famille, et que leurs migrations sont principalement destinées pour des raisons économiques.

L'invisibilisation des femmes dans ce domaine est due à la masculinité hégémonique (Connell, 1995) qui se définit comme la légitimation de la position de domination sociale des pratiques masculines sur les classes subordonnées (femmes et minorités sexuelles).

Ce modèle donne uniquement aux hommes le droit d'être présents sur le marché du travail et leur donne une valeur économique, contrairement au travail des femmes qui n'est ni reconnu ni valorisé économiquement, même si le résultat de ce travail est quantifiable économiquement (comme le travail à la ferme qui génère des produits vendables sur le marché). (Delphy, 1998)

2. Bird of passage are also women!

Cette invisibilisation des femmes commence à s'effacer quand le champ des recherches migratoires s'ouvre, grâce aux études du genre et aux mouvements féministes à partir des années septante. Ces études ont montré que les femmes migrent aussi, notamment pour rejoindre leur mari ou pour se marier (Brettell, 2016). Cette expérience a pu changer les habitudes et les rôles de genres traditionnels entre les partenaires ou avec les familles, dans les sociétés d'origines ou dans les sociétés d'immigration. D'autres chercheur.e.s précisent que les femmes ne migrent pas seulement pour rejoindre leurs maris qui a trouvé du travail à l'étranger, mais pour aussi travailler elles-mêmes. Les études sur la migration pour raison économique ont montré que la moitié des migrants sont des femmes (Ghosh & Chanda, 2015). La migration n'est donc pas un phénomène masculin. Ces recherches sont donc venues casser l'image de la migration de la femme non qualifiée, qui migre pour rejoindre son mari ou partenaire et dans le

seul but de créer une famille. Les femmes migrent aussi pour travailler dans les domaines d'informatique, dans la santé et services sociaux. Mais la majorité reste encore dans le secteur du travail du soin.

Par la suite, les mouvements féministes ont influencé les recherches migratoires, qui ont pour objectif de changer la position des femmes dans la société et la politique, de promouvoir l'égalité des sexes, et changer les structures des hiérarchies basées sur le genre.

3. Queer studies : ethnique, religieuse classe sociale

Les études Queers sur la migration remettent en question « la compréhension du genre, les pratiques hétéronormatives». (Manalansan IV, 2006)

Ce qu'on veut dire par Queer dans les études migratoires, ce n'est pas juste l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans les recherches migratoires, mais plutôt avoir une perspective politique et théorique qui suggère que la sexualité est disciplinée par des institutions et des pratiques sociales qui normalisent et naturalisent l'hétérosexualité et les pratiques hétérosexuelles, y compris le mariage, la famille et la reproduction biologique. (Manalansan IV, 2006)

Des études sur la sexualité minoritaire dans la migration ont vu le jour en raison de la pandémie du SIDA et de l'émergence des études LGBTQI+ suites aux mouvements féministes, de troisième vague surtout. Les demandes d'asile ont gagné du terrain pendant la pandémie du SIDA. Les mesures juridiques ont été promulguées afin d'inclure la sexualité comme élément possible pour l'obtention du statut d'asile. *Ibid*

Les résultats des recherches sur la migration des minorités sexuelles sont nombreuses. Concernant les personnes migrantes, il s'est avéré que non seulement iels apportent leur culture, langue, religion, habitudes dans le pays de migration, mais aussi leurs façons de comprendre la sexualité et les identités de genre. *Ibid*

Entre temps, les pays de migration réglementent ce processus par des moyens juridiques, politiques, culturels et économiques qui, à leurs tours, reproduisent de nouvelles identités, pratiques et catégories sexuelles (Luibhéid, 2002)

Conclusion

Les recherches sur la migration queer suggèrent d'aller au-delà d'un agent sexué, et hétéro travaillant et de mettre en évidence un sujet migrant désireux et en quête de plaisir.

La perspective queer suggère que la sexualité s'intersecte à travers d'autres pratiques et identités sociales, économiques et culturelles. En même temps, la notion queer de la sexualité permet à la recherche migratoire d'aller au-delà des modèles familiaux normatifs et universalisés et des logiques biologiques.

La perspective queer va aussi au-delà de la migration volontaire et élargit les notions de réfugié et de demandeur d'asile, et révèle les facteurs qui obligent les gens à migrer ou à fuir des espaces particuliers (Manalansan IV, 2006)

C. Cadre analytique : intersectionnalité et transnationalisme

Dans cette partie je vais expliquer les concepts analytiques auxquels j'ai eu recours et que j'ai jugé intéressants d'utiliser dans le cadre de ce mémoire.

1. Transnationalisme :

Les migrants ne sont pas des personnes déracinées, sans passé, ni origines. D'ailleurs, on définit les citoyen.ne.s transfrontalier.ère.s comme des personnes qui vivent entre les frontières de deux ou plusieurs pays, qui participent au système normatif, légal et institutionnel, et contribuent économiquement à ces pays. Comme tous les citoyens, ils ont des droits et devoirs envers les gouvernements. Ils vivent dans une pluralité juridique et de système de lois (Schiller, 2017)

Mener une vie transnationale en différents lieux signifie que les échanges et les interactions de part et d'autre des frontières sont un aspect ordinaire et durable de la réalité et des activités des migrants. Ces échanges revêtent la forme d'idées, de valeurs et de pratiques, mais aussi d'activités politiques et de contributions économiques.

Le transnationalisme renforce les liens entre les personnes, les communautés et les sociétés au-delà des frontières, modifiant le paysage social, culturel, économique et politique des sociétés d'origine et de destination.

Aujourd'hui, il est plus facile que jamais d'être relié à plusieurs réalités au-delà des frontières nationales. L'Organisation Internationale pour les Migrations explique que le développement accéléré des réseaux de communication, de transport, de commerce et d'information sous l'effet de la mondialisation a resserré les attaches des migrants avec plusieurs endroits.

« On entend une construction de champs sociaux dans laquelle les migrants créent un lien — imaginaire ou réel — entre leur pays d'origine et leur société d'accueil. Dans ces espaces transnationaux, les migrants mettent en place des relations sociales et économiques, des activités et des identités politiques qui transcendent les frontières classiques et bénéficient de processus économiques globaux à l'intérieur d'un monde divisé en États-Nations. Le transnationalisme représente un déplacement des identités, notamment nationales, et des revendications politiques et sociales au-delà des appartenances territoriales habituelles fondées sur l'échelle des États-Nations. Cette perspective de recherche apparaît incontournable dans un souci de dépassement du nationalisme méthodologique. » (Fibbi & D'Amato, 2008)

Les pratiques transnationales sont les activités déployées par les migrants impliquant au moins deux pays, incluant des activités entre le pays de résidence et le pays d'origine et/ou des ancêtres, ainsi que les activités menées dans des pays tiers, quel que soit le degré d'implication des co-ethniques. (Fibbi & D'Amato, 2008)

2. Intersectionnalité

L'intersectionnalité est un outil théorique conceptualisé par la juriste Kimberley William Crenshaw en 1989 qu'elle a développé dans son article « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». Cet outil vise à démontrer comment les femmes américaines noires victimes de violences domestiques étaient invisibilisées à la fois par la lutte antiraciste et par la lutte féministe. Dans ce contexte de lutte, l'anti-racisme a tendance à unifier le sujet opprimé sous la seule figure de l'homme noir, tandis que le féminisme ne met en avant que celle de la femme blanche. L'intersectionnalité va ainsi à l'encontre de la vision de la domination qui s'additionnent les unes aux autres comme si le sexisme s'ajoute de manière directe au racisme ou à l'exploitation économique. L'intersectionnalité permet de montrer une personne ne vit pas le racisme de la même manière si elle est pauvre ou si elle est riche, qu'une femme ne vit pas le sexisme de la même façon si elle est blanche ou si elle est noire, qu'une personne pauvre ne vit pas la misère ou le mépris social de la même façon en fonction de son sexe ou de sa couleur de peau. L'intersectionnalité permet de penser l'intersection de plusieurs dominations chez un même individu. Elle permet d'analyser d'une manière complexe la spécificité d'une domination imbriquée avec d'autres. L'intersectionnalité peut alors être pensée comme un concept inépuisable puisque, ne pouvant rendre compte de tous les rapports de pouvoir, ceux-ci étant toujours imbriqués de manières différentes selon toutes les dominations possibles, et pas seulement celles de la classe, du sexe et de la race. En ce sens, c'est un outil d'analyse qu'il s'agit de redéployer selon des contextes sociaux, géographiques, historiques précis. Elle n'est pas dans la perspective d'identités figés, au contraire, en montrant la spécificité des dominations et leurs imbrications, elle peut montrer comment les relations sociales construisent de manière dynamique les identités et les oppressions que les individus qui les portent peuvent subir, et aussi comment ces dominations peuvent s'influencer entre elles.

L'utilisation en tant qu'outil a précédé en quelque sorte sa conceptualisation. Bell Hooks et Danielle Kergoat, ont pensé l'imbrication des oppressions dans des perspectives très semblables à l'intersectionnalité. Patricia Hill Collins, grande penseuse Américaine du black féminisme, a

utilisé le concept de “matrice de domination” pour développer l’analyse intersectionnelle (Collins, 1990). Elle définit ce concept comme « *l’organisation générale des relations de pouvoir hiérarchique dans une société* » Chaque matrice représente une disposition particulière de systèmes d’oppression – tels que la race, la classe, le genre et l’ethnicité – qui interagissent et opèrent dans quatre domaines de pouvoir : structurel, disciplinaire, hégémonique et interpersonnel. Ces domaines de pouvoir n’agissent pas de manière indépendante, ils sont interreliés. (Harper, 2012)

La pensée de l’intersection trouve ses sources dans les combats des féministes noires telle que Angela Davis ou des membres du Combahee River Collective, groupe de lesbiennes radicales visant à abolir le racisme, le capitalisme et le patriarcat.

L’intersectionnalité ne pense pas l’addition de domination mais plutôt leur imbrication qui produit des effets spécifiques selon les personnes.

Dans mon étude, l’utilisation de ce concept aussi est primordiale. Le croisement entre identité de genre, orientation sexuelle, les origines et religion est la base de ce travail. Nous allons voir ce que donne l’imbrication de tous ces éléments sur des personnes non hétérosexuelles et/ou ont une identité de genre différente de celle qui leur est était assignée à la naissance, et qui viennent de pays arabo-musulmans.

D. Méthodologie

Cette année a bien été particulière. La crise du Covid 19 a beaucoup affecté mon travail de mémoire. Au début j’étais intéressée de travailler sur la situation des réfugié.e.s LGBTQI+ arabo-musulmans. J’avais commencé un stage dans une ONG qui a pour mission d’accompagner les réfugié.e.s reconnu.e.s et aider à leur réinstallation sociale et professionnelle en Belgique. Pour mon travail de terrain, je devais recueillir les informations des réfugié.e.s de genre que j’ai pu rencontrer pendant ce stage d’observation et me rapprocher des travailleur.se.s de cet organisme pour collecter des données.

Cependant, en cours de stage, l’institution a dû fermer ses portes suite à la décision du gouvernement belge, mettant ainsi fin à celui-ci. La situation d’incertitude m’a un peu refroidie, la pandémie m’a paralysé psychologiquement et je n’étais plus productive pendant un mois. Face à l’inconnu je ne pouvais plus avancer sur mon mémoire, puisqu’il m’était impossible de trouver des personnes réfugié.e.s LGBTQI+ et arabo-musulmanes en dehors des associations, et

puisque j'étais en Belgique depuis quelques mois, je n'avais pas encore développé un grand réseau de contact. En plus, je me voyais pas du tout faire des entretiens par Skype, surtout que ma « cible » pouvait vivre dans la précarité et l'insécurité. A partir du mois de mai, et après avoir discuté avec ma promotrice, nous avons décidé d'élargir le champ de travail sur tous les types de migration, y compris la migration la volontaire et orienter plus la recherche sur les personnes maghrébines.

Dans ce travail, je me base sur des entretiens semi-directifs réalisés avec des personnes LGBTQI+ originaires maghrébines. J'ai interviewé un Algérien, un.e Marocain.e et des Tunisien.ne.s. J'ai choisi ces pays-là parce que, moi-même tunisienne, et ayant vécu 25 ans dans ce pays, je connais la situation des minorités sexuelles. Il n'y a pas de grandes différences entre ces trois pays nord africains quant aux droits des LGBTQI+. Ce sont des pays LGBTQI+phobes et majoritairement musulmans, qui sont proches culturellement et ethniquement. Les trois pays parlent des dialectes plus au moins proches et partagent le même passé historique et colonial. Le Maroc et la Tunisie ont été des protectorats Français pendant respectivement 44 ans et 73 ans (Puyo, 2012), et l'Algérie a été colonisée pendant 132 ans (Frémeaux, 2018). La seule différence frappante, c'est que la Tunisie est plus progressiste par rapport aux droits sociaux des femmes. Par exemple le droit de l'avortement est légal en Tunisie pour toutes les femmes mariées ou célibataires, jusqu'à trois mois de grossesse. Alors qu'en Algérie et au Maroc, l'IVG n'est envisagée que si la santé de la mère est en danger, autrement elle est punie par la loi (Ollivier, 2019).

C'est pour cette raison de ressemblance par rapport aux minorités sexuelles, que je vais prendre la Tunisie comme exemple dans la partie théorique .

Pour approcher des personnes à interroger, j'ai commencé ma démarche par parler de mon mémoire à mes camarades de classe ou à des ami.e.s tunisiens qui vivent en Belgique, qui ont eu la gentillesse de contacter des ami.e.s à elleux. Ces dernier.e.s ont directement accepté.es de répondre à mes questions. J'ai aussi partagé une publication sur Instagram, dans laquelle j'explique ce que je fais et je demande aux personnes qui sont intéressé.e.s de me répondre de me contacter. J'ai contacté des connaissances sur Instagram, qui militent pour les droits LGBTQI+ et montrent publiquement leur identité de genre.

Pour les contacter, j'ai commencé par me présenter, expliqué ce que je fais ainsi que les raisons qui m'ont poussé à les contacter. Sept personnes ont accepté de passer l'entretien. Une personne m'a promis de se rencontrer mais n'a plus donné suite à mes relances. Enfin, j'ai découvert que

deux autres ne correspondaient pas à ma cible car iels sont issues de la deuxième et la troisième génération de descendants d'immigré.e.s dont l'un des deux m'a expliqué qu'il « profite » du white passing.

J'ai au total interviewé six personnes, trois personnes en direct, et quatre autres à distance. Les trois entretiens que j'ai pu réaliser en face à face ont eu lieu dans des cafés ou bars à Bruxelles, et les 4 autres ont eu lieu par Messenger ou Skype, vu l'impossibilité de la rencontre physique pour plusieurs raisons (l'indisponibilité, l'éloignement géographique, etc.).

Les entretiens ont duré entre une heure et une heure et demie, et ont été enregistrés avec l'accord de mes interviewé.e.s et retranscrits par la suite en une dizaine de pages par entretien.

Deux entretiens ont été fait en dialecte tunisien à la demande des interviewé.e.s, deux autres sont en français et tunisien en même temps, et deux autres en français. Les entretiens qui ont eu lieu en tunisien ont été un peu plus long à retranscrire, car il fallait traduire et faire attention aux termes utilisés, afin que la traduction soit la plus fidèle aux réponses originelles.

Le questionnaire est composé de quatre parties. Deux parties représentent les étapes de la vie des personnes interviewées, dans le pays d'origine et dans le pays d'immigration, et deux parties concernent leurs informations sociodémographiques et leur sexualité. Les questions sont beaucoup plus basées sur le ressenti et l'expérience des personnes pendant chaque étape. Mais elles ne sont pas très intimes et je ne m'attarde pas trop sur les souvenirs douloureux, ou les expériences très difficiles.

Le guide d'entretien auquel j'ai eu recours est joint en annexe. A travers les questions de celui-ci, je vais essayer de vérifier les hypothèses suivantes :

Il existe d'une communauté LGBTQI+ dans les pays maghrébins qui vit beaucoup de difficultés et fait faces à plusieurs types de violences dans leurs pays d'origines. Par conséquent iels migrent en Europe (Belgique) pour vivre mieux leurs différences. Et finalement, en Belgique, ces personnes vivent des situation de discriminations et de violence mais arrivent à s'affirmer et vivre pleinement leurs sexualités et identités de genre.

Ce questionnaire n'a pas été suivi à la lettre, il évolue selon les réponses et les récits de chaque personne. Il y'a eu des fois où les interviewé.e.s répondaient aux questions de la dernière partie dès le début de leurs récits, mais je les laissais continuer sans interruptions.

Finalement, ma position de chercheuse en tant que personne cisgenre et hétérosexuelle m'a permis d'aborder ce sujet avec plus de facilité, surtout avec mon entourage hétérosexuel. Je

n'étais pas directement concernée et donc j'étais plus à l'aise de l'aborder, sans subir de la violence directe.

Mais en même temps, je n'étais pas très à l'aise avec ce « privilège hétérosexuel » par rapport à mes interviewé.e.s, au début. Je craignais qu'ils soient réticent.e.s et n'acceptent pas de répondre à mes questions ou ne comprennent pas pourquoi une personne comme moi s'intéresse à ce sujet. Mais finalement je n'ai pas eu de problèmes ou de barrières avec mes interviewé.e.s, surtout que je les ai contacté par le biais d'ami.e.s communs, ce qui a pu les rassurer. Le fait que je sois migrante nord-africaine a aussi facilité le contact, puisque je partage une partie de leur vécu avec elleux.

J'ai par ailleurs pris toutes les précautions possibles pour rester la plus neutre possible malgré mon engagement à la cause LGBTQI+ pour respecter l'objectivité scientifique. En effet j'ai essayé de respecter dans la mesure du possible la parole et les idées de toutes mes interviewé.e.s quelles que soient leurs positions par rapport aux questions posées lors des entretiens.

Au début de chaque entretien, je n'hésitais pas à demander à la personne quel pronom personnel lui convenait et faisais très attention au vocabulaire que j'utilisais. Finalement les entretiens se sont très bien passés. Presque tous.te.s m'ont remercié de mon engagement en tant que personne alliée, et ont exprimé leur reconnaissance à mon militantisme LGBTQI+.

Aujourd'hui, je garde encore de bonnes relations avec la majorité des interviewé.e.s, je vois encore deux personnes de temps en temps, et entretiens une bonne "relation virtuelle" sur les réseaux sociaux avec d'autres personnes.

E. Présentation des interviewé.e.s

Dans cette partie, je vais présenter les six interviewé.e.s que j'ai rencontré dans le cadre de la réalisation de mon travail de terrain. Je vais présenter les personnes selon l'ordre chronologique des rencontres

Driss est un homme trans Tunisien. C'est la première personne que j'ai interviewée. Il a 30 ans, il est né dans une ville du nord-ouest de la Tunisie. Il a découvert son homosexualité dès l'adolescence. Il a commencé sa transition vers l'âge de 26 ans quand il est parti à Bruxelles. Il a eu recours à une chirurgie esthétique pour l'ablation de ces seins, mais il a gardé l'appareil génital féminin. Il a aussi pris un traitement de testostérone. Driss est pansexuel, il est attiré

amoureuusement et sexuellement par toutes les personnes : les hommes, les femmes, les personnes trans, les drags...

Driss habite à Watermael-Boitsfort et travaille dans l'informatique et le son. Aujourd'hui, il est fiancé à un Belge et ils attendent leur premier enfant.

Arass est un homme homosexuel Algérien de 49 ans et habite à Forest. Il travaille en tant que responsable Marketing dans une boîte pharmaceutique. Il est marié à un Belge et vit en Belgique depuis 13 ans. Il a été marié à une femme pendant deux ans, mais son premier mariage n'a pas duré car il a toujours su qu'il était homosexuel.

Eya est une femme lesbienne Tunisienne. Elle a 25 ans et habite en Belgique depuis sept mois. Elle est venue rendre visite à sa sœur, et est restée coincée à Bruxelles à cause du Covid-19. Elle vient de s'inscrire pour faire des études en ingénierie informatique et Data à la VUB. Elle est actuellement célibataire.

Oumayma est une femme lesbienne Tunisienne qui a 24 ans et qui vit à Bruxelles depuis quatre ans. Elle est encore étudiante. Elle a vécu pendant plusieurs années en Arabie Saoudite, puis repartie en Tunisie pour faire des études universitaires et maintenant elle est à Bruxelles pour continuer son parcours académique. Elle est célibataire.

Fayez est une personne Drag Marocaine et homosexuelle. Iel a 27 ans et vit à Bruxelles depuis deux ans. Iel travaille dans une marque de prêt à porter et aussi performeur.se et designer.se de vêtement.

Lamine est un homme Tunisien gay de 31 ans qui vit entre Paris et Tunis. Il est cofondateur et directeur d'une association de défense des minorité sexuelles et il est juriste de formation. Il fait des aller-retours entre Tunis et Paris car son copain est en France. Aussi parce que Lamine a fait une procédure d'acquisition de nationalité Française, car son père a la double nationalité.

Partie II : Partie II : Contexte de l'étude

A. Les minorités sexuelles

1. Qu'est-ce qu'une persécution liée au genre?

Une persécution, selon Larousse, “est une mesure violente et arbitraire, une action de harceler, d'importuner une personne, une communauté ethnique ou religieuse”

Une persécution liée au genre est donc une atteinte aux droits fondamentaux de l'être humain en raison de son genre/sexe biologique (homme/femme) ou de son orientation sexuelle non hétérosexuelle (comme les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenre, queer, agenes, asexuelles, pansexuelles, ainsi que toutes les autres orientations sexuelles et identités de genres minoritaires).

La persécution liée au genre regroupe trois aspects :

- a. La persécution de genre : le genre est la “cause” de la persécution, par exemple, une personne homosexuelle est emprisonnée en raison de son orientation sexuelle
- b. La persécution genrée : la forme de la persécution est liée au genre, par exemple un “couple d'opposants politiques, dont la femme serait violée et l'homme frappé en représailles de leur militantisme. Alors que le motif de persécution est identique dans les deux cas de figure (les opinions politiques), sa forme varie suivant le sexe imputé à la victime”
- c. La persécution à la fois de genre et genrée : le cas d'une mutilation génitale, “le genre est le motif et détermine la forme de la persécution” (Korsakoff, 2015)

2. Le patriarcat : “l'ennemi principal” des femmes

Le système politico-social dans lequel l'humanité a toujours vécu est le patriarcat. Cette organisation sociale “insiste sur le fait que les mâles hétérosexuels et riches sont intrinsèquement dominants, supérieurs à tous et à tous ceux considérés faibles.”. Ce système exige la domination masculine par tous les moyens nécessaires (violence physique et/ou

verbale, pression psychologique) et dans tous les domaines de la vie : économique, politique, religieux, éducatifs... (Crutzen & Hoekendijk, 2019)

Selon beaucoup de féministes, le patriarcat est un produit du capitalisme. Gayle Rubin, dans « *Le marché aux femmes* » paru en 1998, compare la domination de la classe des pauvres par la classe des riches par la subordination des femmes par les hommes. Christine Delphy explique en 1998 dans « *l'ennemi principal : Économie politique du patriarcat* », que ce système a assigné les femmes à la maternité, au domestique, la servitude et la gratuité et la dévalorisation de leurs travail, même si ce dernier génère réellement un profit économique et destiné au marché (Traire les vaches, s'occuper des volailles). Nous voyons encore cette exploitation aujourd'hui dans l'inégalité des salaires entre femmes et hommes à poste égal. Notamment ce qui se passe suite à la crise du Covid-19 : la région Bruxelloise lance un appel aux "bénévoles" (majoritairement des femmes couturières ou passionnées de couture, 1500 bénévoles dont 94,4 % sont des femmes) (Kaufer, 2020) pour fabriquer des masques en tissu, lavables et de bonne qualité, gratuitement, sous prétexte de solidarité. Alors qu'en même temps, l'Etat est prêt à acheter des masques parfois non conformes, jetables et pas de très bonne qualité en Chine. Les autorités comptent sur le travail gratuit des femmes, qui peuvent être en situation de précarité, pour compenser le manque de prévision du ministère de la santé ! (Legrand, 2020)

Les principaux résultats de ce système social sont la précarité, la dépendance partielle ou totale des femmes aux hommes. Dans beaucoup de pays, les femmes restent toutes leurs vies sous une tutelle masculine (du père ensuite du mari ou des frères), n'ont pas le droit de disposer librement de leurs corps (interdiction de l'avortement non thérapeutique, mariages forcés) et sont soumises à des injonctions sociales (doit être douce, calme, serviable...) et de beautés. Ce système donne plus de liberté aux hommes de dominer les femmes, en l'absence de lois qui les protègent (crimes d'honneur).

Dans beaucoup de pays, toutes les tentatives de casser ces codes, se libérer des diktats du patriarcat, les mettent face à la violence ou pire encore, à la mort. Selon l'ONUFEMMES, il y'a eu plus de 87.000 féminicides en 2017. (Alves, 2019)

3. L'histoire de l'homosexualité dans le monde, en Europe et en Belgique

a) L'homosexualité dans le monde

Les personnes LGBTQI+ échappent à la binarité de genre et/ou à l'hétéronormativité, et ne sont donc pas conformes à la « norme ». Ces catégories sociales sont encore plus discriminées que

celle des femmes, et fait face à plusieurs violences verbales et physiques ou même les assassinats ciblés, des viols prétendument « de correction » ou « de punition » de la part de personnes homophobes et/ou transphobes. Les victimes subissent une pression psychologique, causée par la peur et l'insécurité. Le harcèlement continue dans les lieux publics. Le sentiment d'abandon des proches poussent beaucoup de jeune dans le monde au suicide. (Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, 2014)

Tous ces méfaits viennent à l'encontre du droit international relatif aux droits de l'Homme, comme le respect de la vie privée des personnes, la libre disposition du sois, l'interdiction de l'incitation à la violence et à la haine... (Fiche d'information No.2 (Rev.1), 2018)

Pourquoi donc on continue encore à discriminer les minorités sexuelles et du genre ?

Dans l'organisation patriarcale actuelle de la société, le modèle du masculin hétérosexuel dominant est à suivre. Toute personne déviante de ce modèle peut provoquer son rejet systématique, qu'elle soit femme ou homme. Mais l'homophobie masculine est plus dure à accepter que la féminine. Cette différence de traitement est liée à "l'inégalité des sexes et aux rôles distincts qui leur sont assignés. Le stéréotype véhiculé par la tradition veut que les hommes soient actifs et les femmes passives. Cela est aussi valable pour la sexualité. L'homme prend l'initiative en matière de rapports sexuels, c'est pourquoi il est considéré comme particulièrement condamnable lorsqu'il dirige cette initiative dans la «mauvaise» direction. La femme est vue comme l'objet du désir sexuel. Lorsque le désir de la femme est orienté vers une personne du même sexe, il semble moins imputable à sa subjectivité, car elle n'est de toute façon qu'une créature passive." (Nowzad, 2015).

“Dans une société androcentrique comme la nôtre, ce sont spécialement les valeurs masculines qui sont cultivées, et leur « trahison » ne peut que déclencher les condamnations les plus sévères. Le comble du manque de virilité, c'est donc de se rapprocher de la féminité” (Borrillo, 2001).

D'autres facteurs ont participé à l'amplification de l'homophobie telle que l'interprétation des textes religieux monothéistes, qui considèrent l'homosexualité comme un péché et une dérision à la norme est hétéro-sexuelle, conjugale, reproductive et monogame (Revenin, 2007).

Cette idée a été renforcée par les médecins, psychologues, psychiatres et sexologues durant le XIX^{ième} siècle, qui ont catégorisé l'homosexualité et la transgenre comme un trouble mental, une déviance ou encore une perversion sexuelle (Revenin, 2007).

Les mentalités ont commencé à changer peu après la 2ème Guerre Mondiale. Les mouvements féministes de la 2ème vague ont appelé à l'égalité des sexes, le droit de disposer de son propre corps et la liberté de la pratique sexuelle (Mosconi, 2008). Suivis ensuite par la 3ème vague dans laquelle les féministes appelaient à la mixité, à la visibilité des femmes et des hommes minoritaires, et la déconstruction des rôles féminins et masculins (la virilité et la féminité ne sont pas un passage obligé pour les hommes et les femmes). Ce mouvement de féminisme postmoderne remet en question les identités de genre, les différences de catégories de sexualité. (GOÏTISOLO, 2019)

La pandémie du sida, qui a suivi les mouvements libérateurs de la sexualité dans les années 80' était connue sous le nom de GRID (gay-related immunodeficiency disease) (Chaput, 2016), a mis fin à la vie de 30 millions de personnes et a "oté la vie" à beaucoup d'endroits publics dédiés aux personnes homosexuelles, une campagne politique, soutenue par le "centre de contrôle et de prévention des maladies" aux états-unis demandant la fermeture des Sauna et des sex clubs surgit au printemps 1984 (Rubin, 1991).

b) L'homosexualité en Europe

Ce n'est qu'à partir des années 2000 que quelques pays Européens, au nombre de 14 aujourd'hui, commencent à autoriser les mariages de personnes de même sexe, comme les Pays-bas en 2001, la Belgique en 2003, l'Espagne 2005... Ainsi que les formes des partenariats civiles (pacs et la cohabitation légale). (Toute l'Europe, 2020) Les couples qui se marient dans ces pays ont les mêmes droits matrimoniaux que les couples hétérosexuels telle que le droit à l'adoption (conjointe ou l'adoption de l'enfant du conjoint). D'autres pays comme la Grande Bretagne donne le droit de recourir à la procréation médicalement assistée et à une mère porteuse. (Toute l'Europe, 2017)

Encore six pays de l'union Européenne ne reconnaissent aucune forme d'union pour les couples homosexuels (Slovaquie, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Bulgarie, Pologne).

Pourtant, en 2003, le parlement européen a demandé à tous les Etats membres d'abolir les discriminations envers les personnes LGBTQI+ en matière de mariage et d'adoption aussi.

c) l'homosexualité en Belgique

La Belgique est le deuxième pays au monde à avoir dépénalisé l'homosexualité, en 1972 (Les CHEFF, 2013)

Pendant la crise du SIDA en 1980, Michel Vincineau a créé l'ASBL Appel Homo Sida, qui a comme objectif l'accompagnement des personnes séropositives. Cette association a eu le soutien de plusieurs comités scientifiques et des personnes LGBTQI+ Belges. Grâce à cette association, le nombre de contamination a été contrôlé, et la notion du safe-sex a été adopter. (ESCODA, 2011)

En 1996, Bruxelles accueillait la première « *gay pride* » de son histoire. (Moreau, 2017)

Et en 2003 en Belgique, une loi contre les discriminations est votée, pour essayer de limiter les agressions et lviolences envers les personnes LGBTQO+ (Duclos, 2011)

Aujourd'hui, la Belgique fait partie des pays les plus respectant des droits des minorités sexuelles. Selon une étude récente, les Flamands seraient mieux armés pour parler de l'homophobie dans les écoles. Premièrement, il semblerait que les écoles flamandes tolèrent davantage l'homosexualité que les écoles francophones. Ensuite, un large travail de prévention et d'information y est réalisé depuis longtemps. Les pouvoirs publics s'investissent sans tabou. Malgré les avancées législatives en matière de droits des personnes homosexuelles, les discriminations font légion. (Amnesty Belgique, 2005)

4. L'homosexualité dans les pays arabo-musulmans : Tunisie

La Tunisie est souvent considérée comme pionnière dans le monde arabo-musulman par rapport au statut des femmes et des libertés individuelles (Mizouni, 2006) .Pourtant, ceci ne concerne pas les minorités sexuelles, qui sont encore très stigmatisé.e.s.

Ces personnes font face à des violence massive et systématique qui les atteint dans tous les espaces de vie des plus publiques aux plus intimes.

a) Violence chiffrée

Le rapport de l'enquête sur les violences contre les personnes LGBTQI+ faite par les trois associations Mawjoudin, Damj et Chouf, des associations tunisiennes qui luttent pour les droits des personnes LGBTQI+, a montré l'existence de :

- Harcèlement verbal : en recevant des injures et des insultes par des inconnu.e.s dans les espaces publiques (50% des interviewé.e.s) ou des questions insistantes sujet de leurs identités, sur leurs lieux de travail, dans espaces scolaires ou sur les réseaux sociaux.

- Violence physiquement : 32% des interviewé.e.s giflé.e.s, frappé.e.s ou brutalisé.e.s au moins une fois au cours de leur vie par un ou des proches parce qu'on a su, présumé ou voulu savoir s'ils appartiennent aux minorités sexuelles ou de genre.
- Menaces et tentatives de meurtre : 24% ont reçu des menaces ou attaques avec une arme ou un objet dangereux dans les espaces publics
- Agressions sexuelles : Près de 30% des enquêté.e.s ont, au cours de leur vie, subi au moins un viol ou une tentative de viol dans les espaces publics et plus de la moitié ont fait l'objet de harcèlement sexuel au moins une fois.
- Violence policière, juridique et sociale : Au cours de leur vie, environ 13% des enquêté.e.s ont subi au moins une fois des attouchements sexuels contraints dont les auteur.e.s sont des policier.e.s, et par attouchement, (touché les fesses, les seins, peloté.e ou coincé.e pour embrasser dans un espace public parce qu'on a su, compris ou cherché à savoir si on fait partie des minorités sexuelles et de genre.)

Ce rapport montre aussi les conséquences sociales, économiques, physiques et mentales de cette violence sur les personnes LGBTQI+ :

- L'exclusion des biens socio-économiques fondamentaux : Les personnes appartenant aux minorités sexuelles sont passé.e.s par des expériences de discriminations concernant la santé et le logement, le travail et l'éducation.
 - 10,4% des enquêté.e.s se sont vus refuser au moins une fois un soin ou un test médical parce qu'ils ou elles ont été identifié.e.s comme faisant partie des minorités sexuelle et de genre
 - 27,3% ont été obligé.e.s de changer de logement au moins une fois parce qu'ils ont été mis.e.s à la porte, que leur sécurité était en danger, qu'ils ont été agressé.e.s ou qu'ils ont eu des difficultés financières
 - Près d'un.e enquêté.e sur cinq (19,5%) ont dû dormir au moins une fois dans les espaces publics (rue comprise) au cours des 12 derniers mois
 - près de 15% des enquêté.e.s ont été exclu.e.s au moins une fois pendant leur scolarité d'un cours ou de l'ensemble de l'établissement scolaire (école, lycée, collège, université) parce qu'ils ont été identifié.e.s comme faisant partie des minorités sexuelles et/ou de genre
 - au cours de leurs recherches d'emploi, près d'un quart des enquêté.e.s se sont vus refuser au moins une fois un travail sur la base de leur identité minoritaire.
- l'absentéisme, la chute des notes, la peur d'aller en cours, l'isolement

- Séquelles psychologiques et physiques : la moitié des enquêté.e.s ont tenté au moins une fois de se suicider et se sont infligé.e.s des coups ou des blessures au moins une fois pendant leur vie. Plus du tiers se sentent souvent tendu.e.s, stressé.e.s et angoissé.e.s, plus du quart sont souvent malheureux/ses et déprimé.e.s et un quart pensent souvent qu'ils ne valent rien.

Les violences sur la base de l'orientation sexuelle et de genre sont un phénomène massif et par conséquent irréductible à des conflits interindividuels. Elles sont perpétrées par des inconnu.e.s dans les espaces publics comme par des proches dans l'intimité des familles, par des « pairs » (collègues ou camarades) comme par des supérieur.e.s hiérarchiques connu.e.s dans le cadre du travail ou au cours du parcours scolaire, par des professionnel. le.s de l'ordre ou de la santé ainsi que le montrent la participation des policier.e.s aux violences ou encore les discriminations et les maltraitances du personnel médical. Et si les hommes sont les principaux auteur.e.s des violences physiques et sexuelles, les femmes sont largement impliquées dans les violences psychologiques.

Le caractère massif des violences que l'enquête a largement mis en évidence, ainsi que leur caractère systémique peuvent être expliqués par le statut légal, juridique, religieux et culturel de la Tunisie.

b) Lois anticonstitutionnelles

La criminalisation de l'homosexualité apparaît dans le code Pénal tunisien, cet article de lois date de 1913 et a été écrit sous le protectorat français.

L'article 230 rend passible de 3 ans de prison les relations entre les personnes du même sexe. Cet article se présente comme suite dans sa version Française : « La sodomie, si elle ne rentre dans aucun des cas prévus aux articles précédents, est punie de l'emprisonnement pendant trois ans. » En sachant que les « articles précédents » pénalisent les viols, les violences à l'encontre des enfants, la pédophilie ou tout autre atteinte à la pudeur sur une personne sans son consentement (Bodies, 2020) .

La version française de ce code diffère de la version en Arabe.

« اللواط أو المساحقة إذا لم يكن داخلا في أي صورة من الصور المقررة بالفصول المتقدمة يعاقب مرتكبه بالسجن مدة ثلاثة أعوام»

Cette dernière parle d'homosexualité masculine (*Liwat*) et féminine (*Mousahaka*), et c'est cette version qui fait foi devant la loi, pourtant elle a été prescrite après la version française.

Beaucoup de point d'interrogation surgissent juste à la lecture de ces deux versions :

1. L'application de la version Française n'a jamais concerné les couples hétérosexuels. Il n'y a jamais eu d'arrestations à cause de la pratique de la sodomie féminine commise par un homme, même si cette pratique sexuelle est très pratiquée (témoignage de femmes dans un magazine féminin (femmes de Tunisie, 2017)
2. Il n'y a aucune affaire connue publiquement concernant des femmes accusées en vertu de la version arabe de cet article : jamais eu d'arrestation de femmes accusées pour homosexualité féminine !
3. Si deux personnes adultes consentantes ne font pas outrage public à la pudeur, et partagent des moments intimes dans un lieu privé, pourquoi cette lois s'applique-t-elle sur eux ? (Sbouai, 2015)
4. Cette lois a été jugée anticonstitutionnelle par plusieurs avocats et associations. (Baatour, Thabet, Benguigui, Taïa, & Ludovic-Zahed, 2019). La Constitution consacre clairement le droit pour chaque personne à la protection de sa vie privée. L'Etat est donc en charge de protéger la sphère privée des citoyens, et donc leur vie sexuelle. Il n'y a rien de plus privé. Mais les pratiques de la police sont à l'encontre de ces droits, s'autorise de faire des descentes chez les "suspects" à fouiller dans leurs affaires personnelles et à les interroger sur des détails personnelles. Après vient le teste anal forcé, qui est imposé par les policiers. Si la personne refuse de passer ce test, elle sera automatiquement coupable. Le test anal est un examen physique très dégradant et humiliant, et a été listé comme acte de torture par la Commission internationale de lutte contre la torture des Nations Unies.

L'article 23 de la Constitution est clair sur la question d'intégrité physique et dignité humaine. Faire subir un test médical est une atteinte à l'intégrité physique des individus. (Sbouai, 2015)

L'article 230, aujourd'hui, est utilisé pour poursuivre les hommes qui ne rentrent pas dans les normes de la masculinité acceptée et acceptable. Pourtant, elle est aussi utilisée contre des opposants, sous prétexte qu'ils avaient un flyer d'une organisation LGBT dans leur sac. On arrête des hommes parce qu'ils ont "une attitude féminine", parce qu'ils se tiennent la main... Tu peux finir en prison, juste parce que tu as « l'air gay ». Ça rend cette loi imprécise et incongrue. (Molinari, 2019)

c) Religion stigmatisante

Comme la majorité des traditions religieuses, l'islam s'appuie sur la complémentarité des sexes et donc des rôles de genre spécifiques. Le Coran déclare l'Islam comme « religion de nature » et promeut le sexe comme acte sacré ayant pour but la procréation (Kligerman, 2007). De plus, les relations hors mariage sont proscrites. De ce point de vue, l'homosexualité est construite par la majorité des intellectuels musulmans comme une aberration qui soulève la menace de l'extinction des musulmans, une violation de la nature et une révolte contre Dieu. Les textes sacrés et les recherches académiques sur le sujet se focalisent majoritairement sur l'homosexualité masculine, qui est interdite et considérée comme un péché capital. Elle est qualifiée de « déviation du vrai chemin » (sourate Al Naml, verset 60) et est abordée principalement à travers le récit de la damnation du peuple de Loth dans les villes de Sodome et Gomor (versets 54-59). Très peu de passages du Coran abordent l'homoérotisme féminin et il n'y a pas de consensus sur s'il est bien fait mention de l'activité homosexuelle des femmes dans les textes religieux (Jaspal, 2016). Quelques *hadiths* (recueil des actes et paroles du prophète Mahomet) suggèrent que l'activité sexuelle lesbienne est immorale, comparable à la *zina* (l'adultère). L'homosexualité féminine est globalement considérée comme l'un des « actes honteux » de l'Islam (Lachheb, 2018).

Concernant la Transidentité, l'Islam est clair, le prophète la condamne : « Dieu a maudit ceux qui changent les frontières de la terre » (Bouhdiba, 2010). La tradition veut que quatre catégories de gens tombent sous le courroux de Dieu et sont objet de sa colère : « Les hommes qui se travestissent en femmes et les femmes qui se travestissent en hommes, ceux qui couchent avec les animaux, et ceux qui couchent avec des hommes » (Bouhdiba, 2010).

B. Situation des personnes migrantes nord africaines en Belgique

1. Situation des personnes originaires de pays nord-africains en Belgique

Selon le deuxième chapitre du rapport « Migrations en Belgique » réalisé par Myria, le centre fédéral de la Migration en Belgique, nous remarquons que le nombre d'immigré.e.s originaires de l'Afrique du nord en Belgique au 1^{er} janvier 2015 s'élevait à 99 704 personnes.

Ces personnes migrent en Belgique pour différentes raisons. Les personnes qui migrent pour des raisons familiales sont les plus nombreuses, dont 71% des migrant.e.s marocain.e.s en 2013. Ensuite sont liées à l'éducation, 13% des Algérien.ne.s qui sont arrivé.e.s en Belgique en 2013.

Ces migrant.e.s constituent une population relativement jeune, composée des travailleurs attirés par le gouvernement et les industriels belges de leurs familles. Ce flux de nouveaux venus continu par le biais du regroupement familial et des migrations en chaîne (Phalet & Swyngedouw, 2001).

La migration des Maghrébins en Belgique n'est pas un phénomène récent. Des marocain.e.s sont arrivé.e.s pendant la phase d'immigration économique encouragée par l'État en 1964, pour combler le manque de main d'œuvre ouvrière (VIVRE EN BELGIQUE, s.d.).

2. Peut-on parler de discrimination des maghrébins en Belgique ?

Plusieurs recherches ont été faites en Belgique ont montré que les personnes d'origines étrangères souffrent de nombreuses formes de discrimination et d'exclusion sociale à cause de leurs origines (Perrin, 2014). Les discriminations envers ces personnes commencent à un âge très bas à l'école. La scolarité des enfants issu.e.s de migration reste toujours marquée par un taux de réussite moins élevé quand on le compare à la population belge d'origine. Ceci s'explique par des « *taux de retard scolaire plus élevés* » et aussi « *par l'orientation dans des filières de relégation de l'enseignement secondaire, essentiellement l'enseignement professionnel* ». *Ibid*

L'école peut accentuer les difficultés éprouvées par certain.e.s enfants. Le niveau éducationnel des parents, leurs connaissances parfois encore limitées du français ainsi que la maîtrise du système scolaire belge sont des paramètres importants dans la formation et le suivi scolaire des enfants, *Ibid*

Le résultat scolaire peut être une façon de l'exclusion de certain.e.s élèves. C'est au sein de l'école que l'incorporation des différences se fait entre les bon.ne.s et mauvais.e.s élèves et donc entre élève d'origines étrangères et élève d'origines Belges.

La ségrégation ethnique a touché les Maghrébin.e.s migrant.e.s ainsi que d'autres ethnies (Shon, 2007). Une partie de ces personnes vivent dans des conditions économiques défavorables qui les poussent à se concentrer dans des quartiers précarisés. Ces quartiers se transforment en banlieues qui se définie comme « marge qui s'inscrit pleinement dans la question sociale contemporaine, en même temps qu'elle la dramatise en lui donnant une connotation ethno-raciale qui la discrimine négativement. » (Castel, 2007)

La religion musulmane est dominante dans le monde arabe. Mais la montée de l'islamophobie, cette "hostilité infondée contre l'islam, avec pour conséquence une crainte et une répulsion à l'encontre de l'ensemble ou de la majorité des musulmans" (The Runnymede Trust, 1997). *L'Islamophobie concerne donc la haine des musulmans et non pas de la religion. En Belgique, l'argumentation islamophobe s'oriente donc aussi bien contre des aspects de la religion que de la culture islamique.. Et donc l'Islamophobie est une forme de racisme à orientation culturelle.* Les personnes qui font face à cette forme de racisme sont les personnes à cause de leur appartenance réelle ou supposée à la religion musulmane. Cette haine engendre des discriminations et des actes de rejet fondés sur des préjugés, de la haine, du mépris) ou violences (Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations, 2013)

Les répercussions de ces discriminations et inégalités sont nombreuses et plus au moins graves. Citons par exemple le décrochage scolaire qui touche principalement les élèves étrangers qui risquent de quitter l'enseignement secondaire supérieur sans diplôme (SPP Intégration Sociale, 2010). En comparaison avec les Belges, plus du double des personnes d'origines marocaines n'ont suivi que l'enseignement primaire (63,06 % contre 30,52 %) et ils sont quatre fois moins nombreux à avoir fréquenté l'enseignement supérieur (28,53 % contre 6,12 %) (Levecque, 2006).

S'ajoutant à cela, le risque de pauvreté des enfants qui vivent dans un « ménage d'immigrés » est de plus de 60% et est ainsi cinq fois plus élevé que le risque de pauvreté que courent les enfants dont les parents Belges (Perrin, 2014)

Le résultat direct de la pauvreté et le décrochage scolaire est la désaffiliation : qui se définit par Robert Castel comme « *un processus qui conjugue à la fois l'éloignement du monde du travail et l'appauvrissement des liens sociaux* » Ibid

Partie III : Etude empirique

Introduction

Dans cette partie du mémoire, je vais adopter toutes les informations que j'ai collecté de la part de mes interviewé.e.s et les répartir par thèmes en suivant la même logique de guide d'entretien. Les thèmes sont organisés chronologiquement par rapport à la vie des interviewé.e.s.

A. La découverte de la sexualité

La découverte d'une sexualité et d'une identité de genre différentes aux normes sociétales est une expérience un peu pénible qui sort de « l'ordinaire ». Elle n'est pas toujours facile à comprendre par les personnes concernées en premier lieu, et par l'entourage, la famille, ami.e.s... en second lieu.

1. Processus

La découverte de l'homosexualité et de l'identité de genre est un processus qui se fait graduellement et qui dure dans le temps.

Aras : Je ne sais pas trop, je n'ai pas découvert ça du jour au lendemain, ça s'est fait **sur une longue période**, ce n'était pas comme entrer dans un restaurant et tomber sur un plat qu'on connaît et dire oh que c'est bon !

Fayez : en vrai ça s'est passé très progressivement,

Omniya : Ce n'est pas arrivé d'un coup

Comme les interviewé.e.s le disent, la découverte de l'orientation sexuelle se fait très graduellement. Cette découverte commence par des sentiments envers des personnes du même sexe, et se développent au fil des temps. Les premières expériences sexuelles ne peuvent pas confirmer la « vraie » orientation sexuelle. Selon Omniya, même après sa première relation amoureuse sexuelle avec une fille, qui a duré deux ans, n'était pas révélatrice pour elle, car elle se cherchait encore. Eya m'avait dit qu'après sa première relation amoureuse avec une fille, elle voulait sortir avec un garçon car elle se croyait bisexuelle. L'identité du genre psychologique n'est pas aussi rapidement découverte. Eya m'a expliqué qu'elle commençait à avoir des doutes sur son identité de genre vers l'âge de 22 ans. Elle a eu

l'opportunité d'aller faire un Erasmus au Brésil, et là-bas, elle se présentait en tant qu'homme trans. Elle a donc demandé à tous ces camarades, professeur.e.s et ami.e.s de l'appeler Mourad. À la fin de cette période, elle avait compris que finalement, elle ne se sentait pas homme trans, et elle est bien une fille lesbienne.

Driss aussi par contre n'avait pas de doute sur son identité de genre. Il était sûr qu'il est né dans le « mauvais corps » comme il le dit, mais ce n'est qu'en arrivant en Belgique qu'il a commencé sa transition, qui est encore en cours jusqu'aujourd'hui.

La découverte de l'homosexualité et de l'identité de genre demande beaucoup d'effort personnel, des expériences et du temps pour être en accord avec son corps, ses sentiments et besoin psychologiques et physiques. Et comme le dit Aras, *il y'a une sorte de moulinette dans le cerveau, qui te pousse à beaucoup réfléchir et te poser plein de question.*

2. Précocité

Dans cette partie, nous allons découvrir l'aspect précoce de la découverte de l'homosexualité et de l'identité genre psychologique de mes interviewé.e.s, dans leurs réponses à la question suivante : à quel âge as-tu découvert ton homosexualité/identité de genre psychologique ?

Eya : Depuis **mon jeune âge** en fait.

Eya explique aussi qu'elle a eu de l'affinité envers les amies de sa sœur aînée. Elle les trouvait attirantes quand elle avait dix ans, mais elle a toujours cru que c'était normal.

*Driss : depuis le **début de mon adolescence***

Driss affirme qu'il a commencé à avoir des sentiments envers les filles et ça s'est accentué quand il a quitté la maison de ses parents, vers l'âge de 17 ans, pour aller s'installer à la capitale loin de sa famille et village d'origine.

*Lamine : Je sais que depuis **mon enfance** j'avais une attirance pour les garçons, je le cachais au début mais pas au point que ça devienne une source de stress.*

Aras : c'était avec beaucoup de questionnement au fait.

L'homosexualité et l'identité de genre psychologique sont découvertes dès un âge très bas « Le plus souvent, les jeunes gens le savent dès leur enfance mais sans pouvoir se le dire, mettre des mots sur ce qu'ils ressentent » affirme le docteur Xavier Pommereau, pédopsychiatre, directeur du pôle Adolescent au CHU de Bordeaux. (Politi, 2015)

3. Les remarques de l'entourage

Les remarques que peut donner l'entourage (cousin.e.s, ami.e.s, tantes et oncles...) aux enfants homosexuels restent toujours gravées dans l'esprit des interviewé.e.s et c'est grâce à ces remarques qu'iels « comprennent » qu'iels sont différent.e.s

Eya : par contre les membres de la grande famille jugeaient toujours mes habits, ma manière de me comporter, disait à ma mère de me faire porter des robes, de me faire lisser les cheveux comme toutes les petites filles...

Fayez a aussi eu droit aux remarques de son entourage, qui lui disait que *son comportement et son look est « efféminé »* vers sept ou huit ans.

Ces remarques peuvent être gênante et perturbante pour ces enfants qui ne comprennent pas pourquoi ils sont jugé.e.s pour leur apparence ou comportement, qu'iels croyaient « normaux ». Presque toutes mes interviewé.e.s n'ont jamais eu de discussion sur la sexualité avec leurs parents, ni à l'école. Et donc recevoir des remarques insistantes de ce genre les mettaient mal à l'aise et confu.se.s. Eya me dit clairement qu'elle détestait quand ses tantes paternelle disaient à sa mère qu'il faut arrêter de lui couper les cheveux très court car elle n'est pas un garçon, alors que c'était elle qui demandait cette coupe de cheveux.

4. Les expériences personnelles

Les expériences personnelles sont des moments où les personnes vivent un rapprochement émotionnel et/ou sexuelle avec des personnes de même sexe qu'iels. Selon mon interviewée ces expériences sont bien révélatrices.

Omniya : J'ai connu une fille en Arabie Saoudite et nous étions très proches et j'ai commencé à ressentir quelque chose de différent, je la voyais d'une autre façon. Du coup voilà, je n'ai pas vraiment essayé de chercher à comprendre mes sentiments et j'ai directement fait mon premier pas et cela a marché (rire)

Grâce à cette expérience, Omniya a compris qu'elle pouvait éprouver des sentiments envers les filles. Elle n'a pas voulu mettre des mots sur ces sentiments. Elle a juste vécu l'expérience pendant deux années. Elle vivait en Arabie Saoudite à cette époque, et elle m'avait dit que ça n'a pas du tout affecté sa relation, au contraire même, la séparation des hommes et des femmes

fait que ces dernières passent plus de temps ensemble, et ce n'est pas du tout choquant de voir des filles se tenir par la main dans la rue ou dormir ensemble.

B. La vie des minorités sexuelles en Afrique du nord

Dans ce chapitre, je vais essayer de dessiner le cadre familial, légal, culturel, religieux et pénal dans lequel vivaient mes interviewé.e.s avant de partir en Belgique. C'est important de comprendre le vécu de ces personnes dans un environnement LGBTQI+ phobe.

1. Cadre familial

La famille est le premier contact que les personnes ont avec la société. C'est un microenvironnement qui reflète la culture du pays dans lequel on vit. Le support familial peut aider à l'épanouissement des personnes si elles acceptent sa différence (comme dans le cas de Lamine) ou carrément rompre le contact.

a) Soutien familial

Dans le cas de mes interviewé.e.s, la famille joue un rôle très important dans leur épanouissement personnel. Lamine est la seule personne avoir été supportée par toute sa famille nucléaire et acceptée telle qu'il est. Pour les cinq autres interviewé.e.s le coming out ne s'est pas bien passé avec leurs parents et/ou toute la famille, ou il n'y'a que la maman qui est courant. Iels entretiennent aujourd'hui soit des relations froides avec leurs familles, ou des relations ordinaires vues que la majorité des membres de leurs familles ne sont pas encore au courant.

Lamine : Me concernant, j'ai eu la chance d'avoir une famille tolérante, ils me connaissaient très bien, ils savaient ce que je suis réellement et ils connaissaient mon petit ami aussi. Je n'ai aucune pression et à la maison nous avons tous des responsabilités à assumer. Je n'ai pas eu à faire un coming out Ils le savent tous parce que je ne le cachais pas forcément, j'assumais, en plus, au sein de l'association que j'ai fondée, on a fait une formation pour les parents qui ont des enfants comme moi et j'ai invité ma mère. J'ai toujours voulu m'imposer, c'est vrai que ma mère a essayé de savoir plus en parlant à des proches et tout, ça a créé quelques tensions entre nous et puis je lui ai parlé franchement alors elle n'a rien trouvé à dire à part accepter les faits réels.

Lamine est le seul à entretenir des relations saines avec ses parents et frères et sœurs et quelques autres membres de sa famille jusqu'aujourd'hui. Le comportement que sa famille a adopté est un comportement de « *don't ask, don't tell* » qui fait que le sujet ne soit pas aborder de la part de la famille pour garder de bonnes relations et éviter de s'énerver, c'est un support silencieux (Shahani, 2008).

L'attitude que sa famille a adopté a donné à Lamine une force intérieure, qui se voit dans son comportement vis-à-vis des agressions homophobes qu'il a subit et surtout par rapport à la compréhension de ses sentiments et son orientation sexuelle. Il est plus rassuré car il est très bien soutenu par ses parents qui ne le jugent pas, et qui comprennent ce qui se passe, le soutiennent et protègent. Il arrive aussi à discuter des sujets qui concernent la sexualité, sans gêne avec ces parents. Le comportement que sa famille nucléaire a adopté a permis à Lamine d'avoir plus confiance en lui, a accepter plus facilement son homosexualité, et a défendre la cause LGBTQI+ en Tunisie, en cofondant une association qui milite pour les droits des minorités sexuelles en Tunisie.

Contrairement à Lamine, Eya n'a pas eu la même réaction de la part de sa mère et de sa sœur. Son frère et son père n'ont pas été mis au courant de l'homosexualité de leur fille et sœur car ils étaient *bornés*, comme le dit Eya.

Eya : Ma maman était très triste elle le savait, elle a déprimé mais elle était là pour moi et elle était toujours aussi protectrice, par contre ma sœur elle a fait totalement le contraire, elle était agressive, elle en a parlé à tout le monde à ses amis et tout... c'était catastrophique.

Malgré que la maman et sœur de Eya ont mal réagit au début, mais aujourd'hui elles la supportent beaucoup. J'ai même rencontré sa sœur juste après notre entretien, en plus elle savait que je l'ai rencontré pour l'interviewer pour mon mémoire. Elle n'a aucun problème de parler de ce sujet, et Eya racontait à sœur qu'elle aura un date avec une Belge bientôt, et elle l'avait félicité. Elle m'a même raconté que quand elle a un rendez-vous, elle demandait à sa sœur d'aller dormir chez un pote pour libérer l'appartement dans lequel elles logent, pour que Eya soit à l'aise avec sa chérie.

L'homosexualité d'Eya a été acceptée, mais par des membres très limité. Mais ce n'est pas le cas d'Aras, qui, en présentant son copain à ses parents ils lui ont bien dit « *qu'avec moi ce n'était pas toujours normale du coup on pense vraiment que c'est une lubie qui va passer après tout.* »

Cette rencontre ne s'est pas bien passée car il était déjà un « *rebê* », il venait de divorcer de sa première femme, que ses parents n'aimaient pas spécialement, car il venait de découvrir son homosexualité. Ses parents ont cru que son attirance pour les hommes n'est qu'une phase passagère ou un effet de mondialisation et d'occidentalisation (Rahman, 2015). D'autres

parents et familles essayent même de “reconvertir” leurs enfants LGBTQI+ en les mariant avec une jeune personne venu du pays d’origine (Monheim, 2014).

Pour Favez, son coming out s’est très mal passé avec sa famille, qui est composée de huit enfant, et en étant le plus jeune, il n’est plus en contact avec personnes à part sa maman.

*Favez : On ne **partage plus rien**, en plus je **ne parle** même pas avec mes frères et sœurs, puisque je ne le veux plus, **c’est fatigant**, et j’ai beaucoup de choses à faire dans ma vie que de me soucier de ce qu’ils **vont penser de moi**. Je ne me justifie plus ! Y’a que ma mère qui est âgée, et comme j’aime bien garder contact avec elle, ce n’est pas que j’accepte ces idées, mais je fais un effort, et je n’évoque pas certains sujets. Ça ne sert à rien de faire un bras de fer et de se prendre la tête et ne plus se parler, et s’est déjà arrivé ! Elle est contre le Drag, elle n’aime pas que je porte des robes sexy, qui me vont bien d’ailleurs RIRE, le Drag à la base est un art, qui est politique en fin de compte !*

Favez a perdu le contact avec toute sa famille parce qu’iel est différent.e. Sa différence n’a pas été acceptée. Dans son cas, les membres de sa famille proche ont coupé le contact avec Favez car il représente à présent une anomalie dans la société. Il ne garde contacte qu’avec sa mère et évite de parler de son homosexualité et son gender fluide. Suite à la perte du soutien familial, Favez n’hésite pas à prendre ces distances aussi pour préserver la réputation de ces proches au pays d’origine. Comme le dit Favez, il ne veut plus garder le contact avec ses frères et sœurs, il a décidé volontairement de ne plus leur adresser la parole (Wisnu, 2015).

Driss : On ne parlait pas de ça en famille.

Dans le cas de Driss, la sexualité n’est pas un sujet auquel on parle en famille. C’est un sujet tabou dans la majorité des familles dans les pays maghrébins, c’est quelque chose de « mal » qu’il faut cacher. Sa famille est au courant qu’il y’a quelque chose qui se passe avec Driss mais n’ose pas en parler.

b) Absence d’exemple familial

Presque toutes les personnes que j’ai interviewées ont la même réponse quand je leur demande s’iels connaissent des personnes LGBTQI+ dans leurs familles.

Fayez : Affirmés non, mais je pense que oui ! mais ils ne le disent pas. J'ai aucune confirmation mais je suis sûr et certain qu'il y'a des gays et des lesbiennes dans ma famille. En tout cas je suis le seul affirmé dans ma famille.

Lamine : Je n'ai aucune certitude franchement, peut-être le cousin de ma mère on en a parlé mais il est très discret il s'est marié à plusieurs reprises avec des femmes, mais ça ne marche pas à chaque fois.

Aucune personne de la famille de Lamine et Fayez n'a « osé » faire un coming out. Ces interviewés sont presque sûrs qu'ils ne sont pas les seuls personnes LGBTQI+ dans la famille. L'absence d'une personne qui leur ressemble peut-être un obstacle pour comprendre leurs « différence » par rapport aux normes sociale et l'entourage.

Aras : Il y a mon oncle mais il n'est pas du tout sorti du placard. C'est une espèce de secret de polichinelle. Quand j'ai commencé un peu à sortir et à découvrir la vie gay underground et j'ai très vite compris que mon oncle fréquentait les mêmes endroits, les mêmes personnes que moi mais à des heures et contextes différents et j'ai essayé d'aborder avec lui le sujet mais il était dans le déni total et paradoxalement il est devenu à la limite homophobe, et voilà j'ai dû faire mon coming-out en belle et en forme et j'ai cru qu'il allait me soutenir mais au fait c'était tout à fait le contraire. Jusqu'à présent notre relation n'est pas bonne mais on survit.

L'oncle n'accepte pas son homosexualité, il est dans le déni. Aras avait cru qu'il avait trouvé du support, un confident, ou mieux encore, que son oncle fasse un coming out aussi, pour que ça soit moins difficile pour les deux d'être acceptés et de se supporter mutuellement. Mais Aras m'explique que la réaction de son oncle était la plus dure et la plus violente de tous.

Eya : Mon cousins oui, on fait j'avais un oncle qui a commis un suicide avant que je ne vienne au monde et tout le monde parle de lui étant gai c'est pour cela je crois qu'il s'est donné la mort, par contre il y a des doutes comme quoi il a été assassiné mais personne n'est sûr de la vraie version des faits.

Cette histoire dérange beaucoup Eya. Le fait que personne ne connaît la vraie raison de la disparition de son oncle gay, fait penser qu'il soit tué pour son homosexualité. Dans les deux cas, cette histoire la dérange beaucoup, car elle ne comprend pas pourquoi une personne qui est dans le même cas qu'elle a perdu la vie pour son homosexualité.

Elle a aussi un cousin gay, qui n'a jamais fait de coming out, mais « *il est différent des petits garçons du coup tout le monde sait qu'il est gay* »

Donc il attirait beaucoup l'attention des gens il y a des **personnes de la famille qui ne l'acceptent** et le virent carrément de chez eux, **et ça lui a créer beaucoup de problèmes avec ses parents et surtout son frère** qui était trop masculin, il le frappait.

Ce deuxième exemple familial n'est pas aussi encourageant que l'exemple de l'oncle. Ces expériences révèlent l'homophobie de la famille de Eya. Elle a vu comment son cousin a souffert dès son jeune âge, et comment il a été maltraité par beaucoup de personnes pour son homosexualité.

Les seuls exemples de personnes LGBTQI+ qu'Eya a dans sa famille sont cet exemple de son cousin qui n'est pas accepté pas ou celui de son oncle apparemment assassiné ou suicidé à cause de son homosexualité. L'absence d'une personne proche qui partage ce vécu minoritaire peut rendre le comingout et l'acceptation de l'identité de genre et de sa sexualité plus compliquée... La famille peut ne pas savoir comment se comporter face à une nouvelle telle que l'homosexualité d'un enfant. Cette expérience s'inscrit dans un isolement complet (Monheim, 2014).

2. Cadre sociétal

Le cadre arabo musulman post colonial

a) Violence psychologique

Durant toute leurs vies, les minorités sexuelles qui vivent dans les pays maghrébins subissent énormément de violence verbale, vivent quotidiennement des situations homophobes et des comportements comme des remarques, des blagues homophobes, des sifflements dans la rue...

*Lamine : **Des remarques** oui toujours quand j'allais à un mariage ou des funérailles il y avait toujours des personnes de ma grande famille qui **refusaient de m'adresser la parole** et tout. A la faculté aussi, ils m'ont pris en photo, l'ont partagé sur les réseaux sociaux et l'ont inondé de **commentaires homophobes**. Mais bon moi ça m'était égal.*

Lamine montre une grande résistance face aux remarques et commentaires négatifs. Il m'a aussi raconté qu'il avait confronté ses collègues qui ont partagé sa photo, il est allé leur parler calmement, il a encore été insulté, mais il a su les gérer.

b) Violence physique

Comme vu dans un chapitre précédent, plusieurs cas de violence physique envers des personnes LGBTQI+ ont été quantifiés. Dans cette partie, les interviewé.e.s vont témoigner de leurs propres expériences face à la violence.

*Driss : j'ai été **agressé** au moins **cinq six** fois la dernière année. En fait j'habitais seul les quatre dernières années, j'avais mon appart, un travail, une bonne situation, j'habitais entre Carthage Byrsa et Carthage Salambo (des quartiers chics d'expat à Tunis). Et là où j'habitais, je recevais des amis gays, on faisait des soirées, on mettait le drapeau gay dans le balcon, et les voisins n'aimaient pas ça.*

En quatre mois j'ai été agressé cinq fois. Plein de points de suture...

Une autre fois je rentrais chez moi et une personne m'a mis un couteau au cou et m'as dit : récite la Chaheda. Il m'a fait une **large plaie** sur la nuque. Heureusement, un autre voisin est rentré dans l'immeuble, et mon agresseur a pris la fuite. Il allait me tuer !

L'agresseur de Driss lui demande de réciter la Chaheda. Cette récitation de la profession de foi se veut le témoignage d'un individu envers sa religion, son dieu et Mahomet. Elle est prononcée par un mourant ou à ses oreilles. Ceci s'intègre dans les rites religieux d'accompagnement d'un individu dans la mort. En lui demandant de la réciter, l'agresseur voulait faire comprendre à Driss qu'il allait le tuer

Les agressions de Driss sont très graves et répétitives. À chaque fois qu'il me parle de ces agressions physiques, il me manque des cicatrices gravées partout sur son corps, qui s'étendent de la tête aux pieds. La dernière a failli mettre fin à sa vie. Le médecin légiste qui l'a consulté lui a dit que si la plaie était deux centimètres plus larges, il aurait perdu la vie, et qu'il a très bien fait de venir aussi rapidement. Aujourd'hui encore, Driss souffre de traumatismes psychologiques graves. Il a peur de marcher seul la nuit ou passer à côté d'un groupe de jeune. Il a aussi de moins en moins confiance aux personnes qui l'entourent. Pour lui, il doit très bien choisir son quartier, c'est primordial pour lui.

Eya : ma deuxième année au lycée personne n'avait idée sur mes orientations seules les personnes qu'ils l'ont su par pur hasard. Elles sont tombées sur des discussions privées et des photos sur mon téléphone, donc elles ont tout compris sans que je le veuille, et ils m'ont tabassé au lycée d'ailleurs.

Ce n'est qu'à l'arrivée de la police que Eya a pu s'en sortir et se sentir en sécurité. Elle a été agressée par un grand groupe de fille plus âgées et plus fortes qu'elle.

Les violences qu'ont subie Driss et Eya sont dues à leurs différences. Cette différence est incompatible avec leur identité culturelle et religieuse (Mariem). Le genre est donc profondément culturel. Le corps masculin et féminin se confinent dans une identité genrée rigide. Au simple bousculement de ces rôles genrés binaires créent la confusion dans la société (Fitouri-Zlitni & Gronemann, 2013) et donc cette confusion se traduit par une violence, moquerie et harcèlement.

3. Cadre légal

*Driss : Et après j'ai même eu des **problèmes avec la police**, parce que j'ai porté plainte cinq fois, et après ils m'ont dit **le problème c'est moi**, ils m'ont demandé ce que je faisais pour me faire agresser autant de fois ? **La police a même fouillé mon téléphone**, et sont tombés sur des photos et ont **commencé à me suivre**, ils ont fini par appeler mon père.*

Driss m'a raconté qu'une fois, la police lui a fait du chantage. On lui a demandé d'avouer son homosexualité pour qu'ils puissent le protéger. Mais lui il sait que s'il fait ça, ils vont directement l'emprisonner ! *heureusement que je ne suis pas né de la dernière pluie ! ils m'ont tendu un piège, tu imagines ? La police est sensée nous protéger !*

*Fayez : Oui toujours, et une fois j'étais dans une voiture avec mon date, posés tranquilles, en train de discuter quoi ! Et les policiers nous ont agressés : **sal pédés, machin**. Et du coup quand tu es jeune, tu as très peur et **ça te traumatise !***

Comme vu dans une partie antérieure, le système juridique et légale dans les pays arabomusulmans est très hostile envers les pratiques homosexuelles et le transgenrisme. « Les personnes peuvent recevoir des injures, des coups. La répression policière, ponctuelle mais violente, se double d'un contrôle social sévère. » (Bonte, 2013)

C. Séquelles psychologiques des personnes LGBTQI+

Les personnes LGBTQI+ subissent beaucoup de pression psychologique, physique, juridique, institutionnelle... de la part de membres de leurs familles, ami.e.s, ou de personnes étrangères. La majorité des personnes que j'ai interviewé ont utilisé un champs lexical négatif en répondant à la question comment ont iels vécu leurs « différences ». Presque tous.te.s les interviewé.e.s ont évoqué 3 points : la confusion, la peur par rapport à Dieu et la solitude.

1. La confusion

C'est un sentiment qui a accompagné les interviewé.e.s depuis la découverte de leurs sexualités et/ou identité de genre, jusqu'au moment de l'acceptation. Ça peut durer dans le temps.

Omniya : Maintenant quand j'y pense, c'est en quelque sorte noir ou flou, je ressentais beaucoup d'émotions négatives,

Driss : C'était perturbant, surtout à Tunis, c'était très perturbant de comprendre que j'étais né dans le mauvais corps et de ne pas pouvoir faire quoi que ça soit en Tunisie, puisque on ne peut pas.

Fayez : L'homosexualité n'est pas acceptée dans ma famille ! j'ai vécu beaucoup de pression,

Aras : Très mal, des pensées suicidaires,

Eya : Je lui ai dit que j'allais me suicider aujourd'hui,

Les pensées suicidaires et le malaise reviennent beaucoup dans les réponses. Le taux de suicide est 4 fois plus élevé chez les adolescents gays que chez les hétérosexuels (Amnesty, 2005).

2. Le sentiment de culpabilité

La religion prend une grande place dans la culture et le quotidien des Nord-Africain.e.s. La religion musulmane est bien présente dans le quotidien. La déviation des recommandations musulmanes peut causer des sentiments de peur et/ou de culpabilité.

Omniya : de la culpabilité, je me demandais pourquoi j'étais comme ça, Pourquoi moi... Ce n'était pas mon choix, j'ai obéi dieu et j'ai fait tout ce que je devais faire donc pourquoi ça

m'arrivait, j'ai même pensé que le fait de vivre en Arabie Saoudite qui m'a influencé et m'a rendu queer mais ce n'était pas le cas.

*Fayez : entre la société, la famille et aussi **la religion** qui prend beaucoup de place. Voilà c'était dur.*

*Eya : le fait que c'était un **péché** que je n'avais pas le droit de vivre parce que ce n'est pas comme la nature le veuille, je pensais toujours à ça.*

De nos jours, presque toutes les interprétations et les courants interdisent l'homosexualité et le transgenrisme. Pourtant, l'histoire arabo-musulmane regorge de personnages homosexuels et/ou transgenre et qui vivaient leurs sexualités publiquement. Citons l'exemple d'Abu Nawas, un poète et homosexuel, qui exprimait ces désirs envers les hommes dans ses « *ghelmeniat* » qui veut littéralement dire poèmes garçonnes. Les poèmes *d'Abu Nawas* sont enseignés au collège en cours d'arabe (à l'âge de 14, 15 ans).

Aujourd'hui, il existe plusieurs chercheurs, qui essayent de réinterpréter autrement les textes religieux pour régulariser l'homosexualité et débarrasser la communauté LGBTQI+ musulmane de cet aspect interdit. Nous pouvons citer l'exemple de l'imam homosexuel Ludovic Mohamed Zahed, qui a construit la première mosquée inclusive et qui mari les couples homosexuels et prône une lecture ouverte des textes coraniques.

3. Sentiment de solitude

Driss : C'était très difficile et ça créait comme un mur entre moi et mes ami.e.s et ma famille, oui, j'avais juste un cercle restreint de la communauté LGBTQI+ en Tunisie, là où je me sentais safe.

*Fayez : C'était dur t'imagines **tu ne peux pas parler d'une chose que tu ressens**, et surtout quand tu sais que ce n'est pas toléré chez toi, ta famille ne l'accepte pas, et je savais que si je vais en parler ça sera très dur*

*Aras : dure dans le sens de **ne pas trouver des gens avec qui parler à propos de ce sujet ou partager** ça parce que c'est peut-être dû à mon milieu social, on est d'une classe moyenne et on ne pouvait pas parler de ces sujets tabous avec la famille*

*Eya : je ne me sentais pas bien du tout, j'ai senti beaucoup de pressions à l'époque du coup pour moi c'était tellement grave que je commençais à sentir que je me fais du mal, **je ne sortais***

pas beaucoup, mon papa avait peur pour moi du coup je passais presque tout l'été chez moi donc je me trouvais à penser à mon identité. Je ne pouvais parler de cela avec personne, j'ai donc pris un rdv chez une sexologue qui était très gentille et compréhensive.

Se sentir différent.e dans une société apparemment hétérogène et ne pas trouver de groupe de support ou de communauté peut causer ce sentiment de solitude. La peur d'évoquer le sujet ou le fait de savoir que le sujet ne sera pas bien accepté peuvent pousser ces jeunes à rester à l'écart et à ne plus sociabiliser. Le terme qui revient le plus c'est « ne peux pas parler » et c'est très important, car ces personnes se retrouvent dans une situation où elles n'arrivent pas à comprendre ce qui leur arrive, que leurs désirs sexuels ne sont pas acceptés par la société ni par la famille proche et ne trouve pas d'information ou de « refuge »

La majorité des interviewé.e.s pense à la migration vers l'Europe pour pouvoir vivre leurs sexualité ou identité de genre tranquillement. Iels pensent qu'en Europe iels seront beaucoup plus épanouies qu'à leurs pays d'origine.

L'hypothèse est donc validée.

La majorité des interviewé.e.s pense à la migration vers l'Europe pour pouvoir vivre leurs sexualité ou identité de genre tranquillement. Iels pensent qu'en Europe iels seront beaucoup plus épanouies que dans leurs pays d'origine. Dans les parties suivantes, je vais savoir si en Belgique, mes interviewé.e.s vivent mieux leurs sexualités et identités de genre.

D. La migration des minorités sexuelles en Europe

1. La voie migratoire

Pour pouvoir partir en Europe, les nord africain.e.s doivent remplir des conditions pré-établis par les autorités. Il faut toujours expliquer la raison pour laquelle on migre et le prouver. La procédure pour avoir un visa peut être longue et pénible et l'accord n'est pas toujours accordé.

Quant à la demande de statut de réfugié, il faut arriver au pays où l'on souhaite de faire la demande, chose qui n'est pas évidente.

Les interviewé.e.s avaient quitté leurs pays avec des manières différentes :

a) Poursuivre les études :

Omniya : Je comptais aller en Allemagne au début puis aux Etats-Unis. Je voulais étudier en anglais. Mais j'ai fini de trouver un mastère en anglais ici donc je suis venue. Je voulais quitter la Tunisie car je ne vivais pas la vie que je voulais vivre

Eya : Je suis venue rendre visite à ma sœur qui habite à Bruxelles depuis 6 ans maintenant. Et je viens de m'inscrire à l'VLB pour l'année universitaire 2020-2021

Poursuivre les études en Europe est une stratégie adoptée par plusieurs personnes non Européenne d'émigration définitive après l'obtention d'un diplôme, qui leur permettrait de s'établir et y travailler (Karady, 2002). Mais c'est une stratégie un peu coûteuse et sélective.

b) Voie clandestine

Driss : Alors, dès que les agressions ont commencé, j'étais en contact avec la rainbowhouse, mais j'ai fait une demande de visa touristique, que je n'ai jamais eu, car j'étais invité en tant qu'artiste pour participer à gay Pride, mais puisque mes agressions ont été fort médiatisées, je n'ai pas eu de visa ni de refus. J'ai attendu pendant deux mois et rien. Du coup après la dernière agression, je suis allé demander qu'on me rende mon passeport et je suis allé en Serbie puisque c'est le seul pays Européen qui n'exige pas de visa aux Tunisiens, et depuis j'ai pris la voie terrestre. J'ai tout laissé en Tunisie, j'ai plaqué mon boulot, mon appartement, et j'ai envoyé tous mes papiers par poste à la Rainbowhouse. J'ai pris mon sac à dos et je suis allé à Belgrade. Mon voyage a duré 42 jours.

Driss a été obligé de choisir cette voie clandestine, et de voyager pendant plusieurs semaines. Les autorités Belges n'ont pas donné suite à sa demande de visa, et donc il est allé en Serbie

par avion, et a continuer son voyage à pied pendant 42 jours La Serbie est une sorte de passage entre l'Afrique et l'Europe pour Driss et les 20 000 personnes qui traverseraient la Serbie chaque année en direction de l'espace Schengen (Corbineau, 2015).

Il m'a raconté toutes les aventures qu'il a eu sur le chemin. Il m'a aussi expliqué comment il a fait pour ne pas se faire attraper par la douane frontalière, *j'ai été habillé en touriste randonneur en fait ! j'ai accroché une GoPro sur la tête, des vêtements de sport et un sac à dos. Je suis aussi parti la journée, car la nuit les douaniers avaient des caméras thermiques et pouvaient détecter les mouvements, ils arrivaient à arrêter beaucoup de migrants clandestins. J'ai regardé beaucoup de vidéo sur youtube de personnes qui documente leurs voyages clandestins, cela m'a beaucoup aidé.*

Dans les pays qu'il a traversé, il pu dormir chez des ami.e.s ou des connaissances à chaque fois qu'il traverse un pays. Il devait faire très attention de ne pas se faire arrêter. Mais aussitôt arrivé, il a déposé sa demande d'asile.

c) Regroupement familial et amour

Deux des interviewé.e.s ont eu recours à cette approche. Ils ont demandé le droit de rejoindre leurs conjoints Européens.

*Aras : le hasard a fait que je suis tombé sur un Belge grâce à internet. Il était avec un copain, on s'est rencontré, on s'est plu et puis les allés retours se sont suivis entre Bruxelles et Alger et grâce à mon boulot je pouvais avoir facilement le visa longue durée, car je voyageais pour les séminaires et c'était un avantage. Pour cela, nous avons commencé à envisager mon départ et comment on devait faire pour m'installer en Belgique, On devait alors entamer la procédure du **regroupement familial** et pour cela je devais **préparer le dossier au consulat Belge.***

*Fayez : j'étais en relation avec un Belge pendant une année, et notre couple tournait en rond, et lui voulait bouger et du coup je l'ai suivi. **On a fait un regroupement familial, puisqu'on s'est mariés civilement.** En gros, les autorités Marocianes savent que je suis marié avec un homme et j'étais hors la loi et c'est très risqué de rester au Maroc. Et du coup j'ai demandé un visa touristique que j'ai eu, qui a été prolongé puisque j'étais marié, et au total j'ai eu un visa d'un an. Et en arrivant ici **on comptait vivre ensemble** sauf que les choses se sont déroulées*

autrement et c'était compliqué. [...] Entre temps j'ai demandé l'asile politique, parce qu'à la base j'ai fui le Maroc, j'ai passé un entretien pour prouver que je suis gay, et ma demande a été acceptée et j'ai eu un statut de réfugié en quelques mois.

La procédure est quand même compliquée, car il faut prouver à chaque étape la véracité de la relation, et apporter des preuves comme des photos, des messages, des mails, des billets d'avions... Il faut parfois passer des entretiens individuels et attendre des mois pour avoir un retour (ibz, s.d.).

2. Le vécu de la migration

Il existe beaucoup d'éléments qui viennent influencer la qualité de vie d'une personne migrante telle que la santé physique et mentale, le manque d'information, l'instabilité financière, la précarité... (Cultures et santé asbl, 2015) Dans cette partie, je vais me pencher sur deux problèmes majeurs qu'un.e interviewé.e a fait face.

a) Malaise psychologique

Fayez, qui a rejoint l'Europe après son mariage avec son amoureux, Mais il s'est fait larguer je me suis fait larguer 3 jours après son arrivé. C'était dur ! J'ai découvert qu'il a une espèce de racisme intériorisé au fond de lui ! Pour lui je reste un Africain ! le comble de l'hypocrisie, car lui il vivait au Maroc en Afrique ! mais j'imagine que pour lui c'était juste une aventure "exotique" une sorte d'escapade culturelle pour changer d'air et vivre de nouvelles expériences et puis retourner vivre dans son pays d'origine et retrouver sa vraie vie quoi !

Cet incident a beaucoup touché Fayez. Il s'attendait à ce que son parcours migratoire se passe mieux que cela. Il n'était pas du tout prêt à cette séparation. En plus il a tout laissé au Maroc pour vivre avec son mari en Belgique. Leurs relations ne sont pas équilibrées. Son mari est en position de force « la relation homme européen/homme maghrébin en situation irrégulière impose à ce dernier une soumission et un sacrifice de son temps et aussi une dépendance. Les Belges peuvent imposer impunément leur façon de vivre puisqu'ils sont les garants de leur liberté de circulation. Ici, la subordination naît du contexte de dépendance matérielle, lui-même issu de l'invisibilité juridique et de la précarité forcée dans laquelle on maintient les ressortissants de cette émigration » (Gouyon, 2013)

b) Instabilité financière, logement et travail

Fayez s'est retrouvé dans une situation de précarité et de pauvreté. En arrivant en Belgique, et après que son mari l'a quitté, il s'est retrouvé tout seul, sans travail ni toit.

*Fayez : Au début **je ne connaissais personne**, un ami de mon ami m'a **logé**, puis je suis **allé chez quelqu'un d'autre**, et ça s'est passé comme ça pendant la première période, **je n'étais pas stable**. Mais j'ai décidé de ne pas rester les bras croisés, j'ai travaillé au noir dans des métiers ou je ne pensais jamais y travailler ! tu vois je viens du milieu de design, du mannequinat, je suis habitué aux spotlights, au plateau de tournage, et je me retrouve à travailler dans la restauration.*

Les personnes migrantes LGBTQI+ peuvent se retrouver dans des conditions d'instabilité financière comme ce qui est arrivé à Fayez, qui a été quitté par son mari dès son arrivé en Belgique, où il ne connaît personne.

3. Mauvaises expériences suite à la fréquentation des maghrébins

Il est intéressant de voir quelles sont les fréquentations des personnes LGBTQI+ maghrébines en Belgique. Oumayma est la seule à affirmer qu'elle est en bons termes avec les maghrébins à Belgique, mais elle sait que quelques-uns racontent des histoires sur elle, mais elle ne prête pas très attention à ce genre de situation. Quant aux cinq autres interviewé.e.s, iels sont toutes retissant.e.s à ces communautés.

*Driss : au début oui j'ai fréquenté des nord africain.e.s pendant une certaine période, j'ai fréquenté quelques tunisiens et après, tsss, **des ragots, des problèmes sans fins**. Et du coup j'ai **coupé** les ponts. Ça ne m'arrangeait plus car ces personnes **consommaient de la drogue**.*

*Eya : Au début, je n'ai pas apprécié la vie ici parce que la communauté de Tunisiens que je **fréquentais étaient trop complexes et complexés**, d'ailleurs ils me mettaient beaucoup de pression, dans la manière de vivre ma vie et mon comportement donc je me suis dit que je devais changer de cercle et c'est ce que j'ai fait. En plus ils **consommaient de la drogue** et ça ne me convenait pas.*

Quatre interviewé.e.s sur six disent qu'ils ont quitté les groupes des arabophones migrant.e.s LGBTQI+ ou non à cause de la consommation excessive de la drogue en Belgique. Cette information m'a beaucoup interpellé et je pense que ça pourra faire un objet d'une étude entière

sur la consommation des substances chimiques dangereuses, et surtout savoir les raisons de cette dépendance par ces population-là.

4. Le vécu de la sexualité

Dans cette partie, je tenterai de voir si mon hypothèse est valide, qui suppose que les personnes LGBTQI+ vivent mieux leurs sexualités et identités de genre que dans leurs pays d'origines.

a) L'expérience sexuelle

Driss : Ici tu peux être ce que tu veux

Driss a entamé sa transition en Belgique. Il m'a aussi informé que c'est en Belgique qu'il a découvert qu'il est pansexuel. En Tunisie, il n'avait pas autant le choix. C'est aussi pendant la gaypride qu'il a rencontré son fiancé

*Fayez : **Je fais du Drag maintenant c'est cool ! Je n'ai plus besoin de me cacher, je m'affirme, je sors en robe. Les gens réagissent toujours à ça, soit ils aiment bien, soit ils me regardent mal, mais je le fais quoi ! Et j'arrive à en parler librement et à en discuter. Donc je n'ai pas de soucis par rapport à ça et c'est vraiment quelque chose, même si parfois les gens sont plus illettrés, plus qu'à Casa.***

Même si parfois les gens réagissent mal à voir Fayez en robe, mais il dit qu'il est quand même très à l'aise dans la rue, car il est protégé.e par la loi.

*Eya : **Liberté, tout est normal, je ne risque pas d'être sanctionnée, ils nous acceptent, même les applications de rencontres c'est plus facile, et la discrétion par rapport à mon pays, et la communauté ici assume et ils sont vraiment fiers aussi. Donc je suis là pour ma paix intérieure.***

La migration LGBT est un nouveau type de migration « *the migration of joyful* » qui permet aux personnes LGBTQI+ d'aller s'installer dans des pays qui respectent leurs identité Queer. La différence avec la migration forcée est que ces personnes sont parties réaliser leurs rêves dans le pays d'accueil, et cela affecte psychologiquement (Wisnu, 2015).

Le recourt à la perspective Queer nous donne suggère d'aller au-delà d'un agent sexué ou travaillant et met en évidence un sujet migrant désireux et en quête de plaisir (Manalansan IV, 2006).

L'hypothèse est donc vérifiée.

5. Discrimination ou violence sur base de l'orientation sexuelle ou identité de genre

L'homophobie reste un

a) Homophobie quasi-quotidienne

Aras : ici j'ai eu des cours d'intégration sociale. Il y avait un belge qui nous donnait le cours, dans les diapos, il y avait une photo de la gay pride et il a dit : « même ces gens existent ici mais moi personnellement je suis contre ce phénomène » Et tous les homophobes de la classe se sont manifestés. Au début je n'ai pas fait de réaction mais après j'ai porté plainte car c'était irrespectueux, bon je l'ai fait parce que ça m'a dérangé, lui il est venu s'excuser mais il l'a dit à tous mes camarades que c'était moi qui l'ai fait et là je sentais que même ceux avec qui je prenais ma pause étaient choqués et sont directement venus me dirent qu'ils n'avaient jamais cru que « je pouvais être homosexuel ». C'est comme si j'étais obligé de parler de ma sexualité pendant un cours d'intégration sociale ! Je peux dire que là le racisme ça m'arrive de moins au moins mais l'homophobie persiste encore.

b) Violence d'origine Maghrébine

Driss : Au début de ma transition j'ai galéré, j'ai été agressé en Belgique et poignardé par des Marocains, à Etterbeek, parce qu'ils n'ont pas compris si j'étais un homme ou une femme. Je n'ai pas eu des problèmes avec des belges "blancs" mais c'est toujours avec les arabes. Mais ce que j'aime bien c'est que je peux utiliser mon "privilège arabe", si je sors une insulte en arabe, les personnes arabophones comprennent que je peux être violent donc s'arrêtent de m'emmerder. Donc j'utilise ce Joker quand j'en ai besoin.

Avant j'étais dans un corps de femme et je sortais qu'avec des femmes, j'ai pas senti cette gêne ou peur dans la rue. Après ma transition quand j'étais avec des femmes, on formait des couples hétéros, c'était facile à vivre et je n'ai plus eu de problèmes.

Fayez : Oui ! j'ai été insultés. C'est chaud ici, les gens ont la liberté de l'expression, donc n'hésitent pas m'insulter. Pendant le confinement j'ai été dans un quartier qui est spécialement maghrébin Rire Tu te sens vraiment au bled en fait ! du coup j'ai été le petit sheitan (satan) ! je me suis fait siffler.

« Au contraire des autres groupes de migrants, les personnes LGBT ne bénéficient généralement pas de l'appui naturel de leur communauté ethnique une fois arrivés dans leur pays d'asile. Leurs compatriotes leur rappellent les personnes-mêmes qu'elles craignent et qu'elles ont fuies. Dans leurs relations avec les membres de leur communauté ethnique, elles

ne dévoileront généralement pas leur orientation sexuelle ou leur identité de genre ». (Shidlo & Ahola, 2012)

6. Racisme

a) Racisme ordinaire

Presque toutes mes interviewé.e.s ont eu des remarques sur leurs physiques ou des questions sur leurs origines. Driss a toujours eu ce genre de réaction, surtout pour le fait qu'il soit un homme trans et tatoué. « *On me demande toujours si j'étais mexicain. Et parfois quand je dis que je suis Tunisien aux Belges ils me demandent comment ça se fait que je sois tatoué, que je suis trans et Tunisien au même temps. Tu n'as pas l'air Tunisien. Comme si j'ai besoin d'avoir toujours du Couscous avec pour prouver mon identité **Rire**. Parfois en soirée les gens m'abordent pour me demander de la drogue parce que soit ils me prennent pour un arabe et me demande de leur vendre de la beuh, soit ils me prennent pour un latino et me demandent si j'ai de la coke Rire ! voilà je suis entre les 2 !*

Lamine m'a donné un exemple de situation un peu plus grave, « *Ils ont accusé mon petit ami de vol juste parce qu'il était le seul arabe dans l'étage* »

b) Racisme quotidien

Driss a l'impression qu'il vit du racisme quotidiennement, il explique qu'il n'est pas traité de la même façon seul, et quand il est accompagné par son fiancé.

Driss : Quand je vais dans un magasin tout seul, on me parle mal, mais quand mon fiancé (Belge) m'accompagne, ils changent de ton et deviennent gentils.

c) Racisme institutionnel

Le racisme et la discrimination peuvent atteindre le domaine professionnel. Aras a eu un incident pendant qu'il travail.

Aras : j'ai trouvé un boulot dans une firme qui vont des implants gastriques pour le gens qui ont le cancer etc. et j'étais le responsable de vente de ce produit car j'étais formé pour ça auparavant.

Quand un hôpital commande je devais aller faire une assistance sur place. Il y a eu échange de mail avec le responsable du bloc, je suis allé le lendemain à l'hôpital, je me suis dirigé vers le secrétariat mais la fille là-bas me regardait et me disait que le professeur n'avait pas de RDV avec moi, elle a cité mon nom du coup je lui ai dit que

c'était bien moi, elle me regardait et disait qu'il y avait sûrement une erreur sur la personne, elle a appelé le professeur et il avait la même réaction, il a donc appelé ma firme. Bon sur le champ je n'ai pas fait de réaction je leurs ai dit seulement que ma firme va facturer 150 euro de l'heure et qu'il avait une patiente qui attendait au bloc. Bon, heureusement que ma firme était avec moi, elle leur a dit que ce n'était pas normal d'avoir ce genre de réaction juste parce que j'étais Algérien. Le professeur ne s'est même pas excusé et on l'a fait au final mais après il y a eu échange de mail c'était vraiment délicat. Et au final, j'ai fini par lui dire que c'est désolant, le fait d'avoir tous ces matériaux et tout ce savoir-faire pour qu'au final vous n'acceptez pas de travailler avec un arabe moi je ne prendrai pas le risque de recommander votre hôpital pour personne.

Aras m'explique aussi que son prénom ne paraît pas arabe, et c'est pour cette raison qu'il y'a eu ce problème. En plus, il devait expliquer au chirurgien pendant l'opération comment mettre proprement la prothèse. Il était sur que les fonctionnaires de l'hôpital ne l'ont pas accepté parce qu'il « avait l'air arabe ».

7. La Belgique correspond-elle aux attentes ?

Après une période d'adaptation et d'expérience, les interviewé.e.s ont des avis mitigés sur la vie Belgique. Y'en a ceulleux qui ne peuvent pas supporter le racisme comme Driss, il dit que ce sont des expériences traumatisantes. Son agression pas des Marocains le fait souffrir encore aujourd'hui. Mais d'autres interviewé.e.s sont très content.e.s de la vie en Belgique et iels affirment qu'iels sont très bien.

***Aras : Oui parfaitement** dans le sens où j'ai eu la chance de tomber sur un bon groupe d'amis qui étaient là pour moi, j'ai eu aussi la chance côté professionnel. Je n'ai pas la nostalgie du pays, et pour moi ton pays c'est celui qui te respecte et pour moi la Belgique m'a bien accueilli.*

Eya : Oui pas au début mais maintenant j'apprécie la vie en Belgique.

En comparant avec ma vie Aux USA c'était un peu difficile en comparant la culture, le style vestimentaire et tout du coup j'ai un peu galéré mais là maintenant je me sens très bien.

E. Conclusion

La partie empirique a permis de vérifier les hypothèses suggérées. Les migrant.e.s maghrébin.e.s LGBTQI+ en Belgique vivent dans des pays LGBTQI+phobes, qui condamnent leurs orientations sexuelles et/ou leur identité de genre psychologique. La découverte de leurs orientations sexuelles a été un processus progressif et compliqué pour certain.e.s. La religion musulmanes ainsi que la culture Nord-Africaine n'aident pas à la compréhension des émotions.

Ces personnes ont eu recours à la migration en Belgique en adoptant de différentes voies telles que le regroupement familial, académiques ou même les voies clandestines. Les expériences des interviewé.e.s sont très différentes mais se ressemblent par rapport aux sentiments de l'insécurité et de l'isolement au début de l'installation.

Pour finir, les interviewé.e.s semblent être satisfait.e.s de leurs nouvelles vies en Belgique, malgré le racisme et l'homophobie montants.

Partie IV : Conclusion générale

Ce travail avait pour but de répondre à cette question : « **Est-ce que les personnes LGBTQI+ d'origines maghrébines vivent-iels une double stigmatisation en Belgique ?** » ou même plus, en raison de leurs origines et leurs orientation sexuelle ou identité de genre.

Dans la première partie de ce mémoire, j'ai eu recours à des recherches sur l'histoire de la migration en passant par les migrations Queers. Ces recherches sont utiles pour la compréhension de ce vaste champ d'étude.

Ensuite la partie de la contextualisation m'a bien préparé pour comprendre les conditions de vie des personnes LGBTQI+ dans le monde, ainsi que l'histoire de l'évolution de la sexualité. Cette partie m'a aussi permis de mieux situer mes interviewé.e.s dans leurs pays d'origines. La religion musulmane ainsi que la culture et le passé colonial ne sont favorables qu'à l'hétéronormativité. Ensuite, j'ai eu recours aux statistiques pour avoir une idée plus claires sur les migrant.e.s étranger.ère.s et maghrébin.e.s en Belgique et les problèmes auxquels iels font face comme le racisme, le décrochage scolaire, les inégalités sociales...

La partie empirique a été riche en échange et en informations. Grâce au travail du terrain j'ai pu répondre à la question de recherche et à valider les hypothèses.

Dans cette partie j'ai suivi par ordre chronologique l'histoire de la vie des interviewé.e.s. En commençant par découverte de l'homosexualité ou l'identité psychologique du genre et ce que ça peut engendrer comme sentiment de peur et solitude. Ensuite par les réactions de l'entourage après les comingouts des interviewé.e.s et le vécu cette expérience. Et puis j'ai reçu beaucoup de témoignages sur l'environnement dans lequel vivaient les interviewé.e.s, et les situations particulières de violences policière, familiale et légale.

La migration en Belgique a été la solution pour ces personnes pour aller vivre leurs sexualités et identité de genre. Qu'elle soit légale ou pas, ces personnes ont réussi à obtenir le séjour en Belgique. Mais ici, iels ne sont pas à l'abri de l'homophobie et du racisme, qui s'accroissent avec la montée des mouvements de droite extrémistes. Mais les interviewé.e.s semblent satisfait.e.s de leurs vie en Belgique. Iels continuent de se découvrir ou leurs transitions. Iels sont plus épanouies sexuellement et se sentent plus en sécurité que dans les pays du Maghreb, car en Belgique, iels sont protégé.e.s par la loi.

J'aimerais conclure en mettant en évidence quelques limites de ma recherche.

À cause de la crise du Covid 19, mon sujet a été affecté négativement au niveau du stage que j'ai voulu faire et par rapport au planning de la rédaction du mémoire. La crise sanitaire m'a aussi empêché de rencontrer face à face quelque interviewé.e.s.

Ensuite, je pense que le nombre limité de mon échantillon (basé sur six entretiens) ne peut pas être très représentatif.

Et enfin, je trouve que j'ai encore des lacunes par rapport à la lecture de la religion musulmane. Les différentes lectures et interprétations du texte coranique me laisse perplexe quant à la compréhension de la position de la religion par rapport à ce sujet.

Pour conclure, ce sujet m'a permis de découvrir énormément de chose et n'a fait que confirmer ma position en tant qu'alliée et mon support à la cause LGBTQI+.

Partie V : Bibliographie

- Alves, S. (2019, novembre 25). *Féminicides : état des lieux de la situation dans le monde*. Récupéré sur ONU Femmes France: <https://www.onufemmes.fr/nos-actualites/2019/11/25/feminicides-etat-des-lieux-de-la-situation-dans-le-monde>
- Amnesty. (2005, novembre 3). *L'HOMOSEXUALITÉ EN QUELQUES QUESTIONS*. Récupéré sur Amnesty International: https://www.amnesty.be/veux-agir/agir-localement/agir-ecole/espace-enseignants/enseignement-secondaire/dossier-papiers-libres-2005-les-derives-identitaires-identites-et/article/ii-6-1-1-homosexualite-en-quelques-questions133?gclid=Cj0KCQjwgo_5BRDuARIsADDE
- Amnesty Belgique. (2005). *L'HOMOSEXUALITÉ EN QUELQUES QUESTIONS*. Récupéré sur Amnesty Be: https://www.amnesty.be/veux-agir/agir-localement/agir-ecole/espace-enseignants/enseignement-secondaire/dossier-papiers-libres-2005-les-derives-identitaires-identites-et/article/ii-6-1-1-homosexualite-en-quelques-questions133?gclid=Cj0KCQjwgo_5BRDuARIsADDE
- Baatour, M., Thabet, Y., Benguigui, Y., Taïa, A., & Ludovic-Zahed, M. (2019, septembre 2). *Pour la dépenalisation de l'homosexualité en Tunisie*. Récupéré sur Liberation: https://www.liberation.fr/debats/2019/09/02/pour-la-depenalisation-de-l-homosexualite-en-tunisie_1748064
- Bodies, N. L. (2020, août). *Tunisie: Code pénal*. Récupéré sur UNHCR : <https://www.refworld.org/docid/3ae6b5590.html>.
- Bonte, M. (2013, septembre). "Gay Paradise – kind of". Les espaces de l'homosexualité masculine à Beyrouth. *EchoGeo*.
- Borrillo, D. (2001). *L'homophobie*. Presses Universitaires de France.
- Bouhdiba, A. (2010). La frontière des sexes. Dans B. Abdelwahab, *La sexualité en Islam* (pp. 43-57). Presses Universitaires de France.
- Brettell, C. B. (2016). Marriage and migration. *Annual Review of Anthropology* 46, pp. 81-97.
- Castel, R. (2007). *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*

- Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations. (2013). *Rapport annuel Discrimination/Diversité 2013*. Bruxelles: Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations.
- Chaput, J. (2016, juin 02). *Le Sida, une pandémie depuis les années 1980*. Récupéré sur FUTURA SANTE: <https://www.futura-sciences.com/sante/dossiers/medecine-sida-vaincre-vih-1696/page/2/>
- Collins, P. H. (1990). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*.
- Connell, R. (1995). *Masculinités*.
- Corbineau, C. (2015). Migration et asile en Serbie : une européanisation des. *Revue de géographie de Lyon*, pp. 183-191.
- Crutzen, A., & Hoekendijk, R. (2019). *Comprendre le patriarcat, bell hooks, 2004*. Éditions de l'ours sans drapeau.
- Cultures et santé asbl. (2015). *MIGRATIONS, VULNÉRABILITÉS ET SANTÉ MENTALE*. Bruxelles.
- Delphy, C. (1998). *L'ennemi principal*.
- Duclos, J. (2011, juillet 27). *La longue bataille des droits des homosexuels*. Récupéré sur RTBF: https://www.rtb.be/info/societe/detail_la-longue-bataille-des-droits-des-homosexuels?id=6522593
- ESCODA, M. R. (2011). *La condition homosexuelle à l'épreuve du code pénal belge*. Récupéré sur Politique: <https://www.revuepolitique.be/la-condition-homosexuelle-a-lepreuve-du-code-penal-belge/>
- femmes de Tunisie. (2017). *Sexe: Mon mari en demande trop!* Récupéré sur femmes de Tunisie: <https://femmesdetunisie.com/sexe-mon-mari-en-demande-trop/>
- Fibbi, R., & D'Amato, G. (2008). Transnationalisme des migrants en Europe : une preuve par les faits. *Revue Européenne des migrations internationales* 24, pp. 7-22.
- Fiche d'information No.2 (Rev.1)*. (2018, decembre 5). Récupéré sur Haut commissariat des nations unies aux droits de l'homme: <https://www.ohchr.org/Documents/Publications/FactSheet2Rev.1fr.pdf>

- Fitouri-Zlitni, S., & Gronemann, C. (2013). *Le corps à l'épreuve du genre dans la littérature, le cinéma et le blogue maghrébins de langue française*. Tunis: Latrach Edition.
- Frémeaux, J. (2018). *L'Algérie française, une histoire de la colonisation*. Récupéré sur Retronews: <https://www.retronews.fr/cycle/lalgerie-francaise-une-histoire-de-la-colonisation>
- Ghosh, S., & Chanda, R. (2015). International mobility of skilled women. *India Migration Report 2015: Gender and Migration*, pp. 80-103.
- GOÏTISOLO, J. D. (2019). Les trois vagues féministes : une construction sociale ancrée dans une histoire. *LACES DAESL - Laboratoire Cultures, Éducation, Sociétés - Didactique et Anthropologie des Enseignements Scientifiques et Langagiers*.
- Gouyon, M. (2013, mars). Parcours homosexuels du Maroc à la Belgique : l'émigration comme moyen d'émancipation ? *L'Autre*, pp. 312-322.
- Harper, É. (2012, Mai). Regards sur l'intersectionnalité. *Collection Études et Analyses*.
- Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. (2014). *Violence homophobe et transphobe*. Récupéré sur Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme: <https://search.ohchr.org/default.aspx>
- ibz, I. e. (s.d.). *Le regroupement familial*. Récupéré sur https://dofi.ibz.be/sites/dvzoe/FR/Guidedesprocedures/Pages/Regroupement_familial/Le_regroupement_familial.aspx
- Jaquet, S. (2020). Sarah Hegazi, martyre égyptienne du mouvement LGBTQIA+. *Radio Télévision Suisse*.
- Jaspal, R. (2016, avril 21). Islam and Homosexuality. *The Wiley Blackwell Encyclopedia of Gender and Sexuality Studies*.
- Karady, V. (2002, mai). La migration internationale d'étudiants en Europe, 1890-1940. *Dans Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 47-60.
- Kaufer, I. (2020, mai 4). *Fabrication des masques: la révolte des "petites mains"*. Récupéré sur RTBFbe: https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades/detail_fabrication-de-masques-la-revolte-des-petites-mains-une-chronique-d-irene-

kaufert?id=10494803&utm_source=rtbinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=fb_share&fbclid=IwAR3969RbKDIC8qfboR-X9cYmlYtTRAp0Md

- Kligerman, N. (2007, mars 28). Homosexuality in Islam: A Difficult Paradox. *Macalester Islam Journal*, p. 2007.
- Korsakoff, A. (2015). Les victimes de persécutions de genre, de « nouveaux » réfugiés ? Réflexion sur l'étendue de la mobilisation du motif du groupe social. *Cahier de la Recherche sur les Droits Fondamentaux*, pp. 77-88.
- Lachheb, M. (2018, janvier 1). Pouvoir et contestation des normes de genre en Tunisie. A propos des corps de femmes lesbiennes. *Culture & Society*, pp. 115-130.
- Legrand, M. (2020, avril). *Lutte contre le coronavirus : si les femmes s'arrêtent, les masques tombent*. Récupéré sur magazine axelle : <https://www.axellemag.be/coronavirus-femmes-confection-masques/>
- Les CHEFF. (2013). *Action symbolique et pacifique en réaction à la venue de la "Manif Pour Tous" à Bruxelles le 19 mars*. Récupéré sur Les CHEFF: <https://www.lescheff.be/action-symbolique-et-pacifique-en-reaction-a-la-venue-de-la-manif-pour-tous-a-bruxelles-le-19-mars/>
- Levecque, K. (2006). *Depressie en veralgemeende angst bij allochtonen in België*. Gand: Department of Sociology.
- Luibhéid, E. (2002). *Entry Denied: Controlling Sexuality at the Border*.
- Manalansan IV, M. F. (2006). Queer intersections. Sexuality and gender in migration studies. *International Migration Review* 40, pp. 224-249.
- Mizouni, N. (2006). Citoyenneté et femmes au Maghreb. *NAQD* , pp. 241-260.
- Molinari, H. (2019, juin 6). *La criminalisation de l'homosexualité en Tunisie a des origines coloniales*. Récupéré sur Les Inrockuptibles: <https://www.lesinrocks.com/2019/09/06/actualite/societe/la-criminalisation-de-lhomosexualite-en-tunisie-a-des-origines-coloniales/>
- Monheim, M. (2014). Enjeux identitaires multiples chez des personnes homosexuelles ou transgenres, issues de l'immigration arabo-musulmane. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, pp. 91-107.

- Moreau, C. (2017). *ADOPTION HOMOPARENTALE EN BELGIQUE*. Récupéré sur Céline Moreau: <http://avocat-celinemoreau.be/1-adoption-homoparentale-belgique/3-adoption-homoparentale-belgique.html>
- Mosconi, N. (2008). Mai 68 : le féminisme de la « deuxième vague » et l'analyse du sexisme en éducation. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, pp. 117-140.
- Nowzad, R. M. (2015, août). *POURQUOI L'HOMOPHOBIE ?* Récupéré sur AMNESTY INTERNATIONAL: <https://www.amnesty.ch/fr/sur-amnesty/publications/magazine-amnesty/2015-3/pourquoi-l2019homophobie>
- Ollivier, T. (2019, Juin 13). *Au Maroc, l'avortement est interdit et a donc un prix*. Récupéré sur Le Monde: https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/06/13/au-maroc-l-avortement-est-interdit-et-a-donc-un-prix_5475917_3212.html
- permanente, r. (2018, Août 16). *L'avortement en Algérie, où en est t-on ?* Récupéré sur revolution permanente: <https://www.revolutionpermanente.fr/>
- Perrin, N. (2014). *Discrimination et désaffiliation des jeunes issus de l'immigration*. Bruxelles: Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.
- Phalet, K., & Swyngedouw, M. (2001). Les représentations sociales de la citoyenneté et de la nationalité : une comparaison entre immigrés Turcs et Marocains et Belges peu scolarisés à Bruxelles. *Revue internationale de politique comparée*, pp. 109-133.
- Politi, C. (2015, juillet 7). *Homosexualité: "Les jeunes gens le savent dès leur enfance"*. Récupéré sur L'Express: https://www.lexpress.fr/actualite/societe/homosexualite-les-jeunes-gens-le-savent-des-leur-enfance_1697105.html
- Puyo, J.-Y. (2012). Une application du « rôle social de l'officier » (Lyautey) : les services du contrôle politique dans le Protectorat français au Maroc (1912-1926). *Les Études Sociales*, pp. 85-100.
- Rahman, M. (2015, avril 2). The Politics of LGBT Muslim Identities. *E-International Relations*.
- Revenin, R. (2007). Conceptions et théories savants de l'homosexualité masculine en France, de la monarchie de Juillet à la Première Guerre mondiale. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, pp. 23-45.

- Rubin, G. (1991). Les catacombes. Dans G. Rubin, *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe* (pp. 249-250). EPEL, 2010.
- Sbouai, S. (2015, mai 26). *ARTICLE 230 DU CODE PÉNAL : LA CRIMINALISATION ANTICONSTITUTIONNELLE*. Récupéré sur inkyfada: <https://inkyfada.com/fr/2015/05/26/article-230-code-penal-criminalisation-anticonstitutionnelle-homosexualite-tunisie/>
- Schiller, N. G. (2017). Transborder citizenship: an outcome of legal. *Mobile people, mobile law: expanding legal relations in a contracting world*, pp. 27-49.
- Shahani, P. (2008). *Gay Bombay: Globalization, Love and (Be)longing in Contemporary India*. Bombay: Sage Publications.
- Shidlo, A., & Ahola, J. (2012, juin). Orientation sexuelle et identité de genre et protection des migrants forcés. *Migrations forcées*, pp. 9-11.
- Shon, J.-L. P. (2007). Retour sur l'effet prédictif du quartier sur la mobilité résidentielle et la ségrégation. *Chaire Quételet* (pp. 223-242). Louvain-la-Neuve: Les Presses universitaires de Louvain.
- SPP Intégration Sociale. (2010). *Rapport stratégique sur la protection sociale et l'inclusion sociale 2008-2010*. Bruxelles: SPP Intégration Sociale.
- The Runnymede Trust. (1997). *Islamophobia: A Challenge for Us All*. Angleterre .
- Toute l'Europe. (2017, décembre). *Droit-des-homosexuels-dans-l-EU*. Récupéré sur Toute l'Europe: https://www.touteurope.eu/fileadmin/_TLEv3/societe/dataviz-droits-des-homosexuels-dans-l-UE.pdf
- Toute l'Europe. (2020, juillet 21). *Le mariage homosexuel en Europe*. Récupéré sur Toute l'Europe: <https://www.touteurope.eu/actualite/le-mariage-homosexuel-en-europe.html>
- VIVRE EN BELGIQUE . (s.d.). *Histoire de l'immigration en Belgique au regard des politiques menées*. Récupéré sur VIVRE EN BELGIQUE: <https://www.vivreenbelgique.be/11-vivre-ensemble/histoire-de-l-immigration-en-belgique-au-regard-des-politiques-menees>
- Wisnu, A. (2015). Paris.

